
Evaluation du

Programme SSA/P des communes de Dioro et Farakou-massa financé par
Projet Village du Millénaire



SOMMAIRE

Sigles et ABREVIATIONS	4
1. Résumé des conclusions et recommandations.....	5
2. Contexte de l'évaluation	12
2.1 Engagements des parties prenantes.....	14
2.1.1 Pour le MP :.....	15
2.1.2 Pour la Fondation Strømme	15
2.2 Objectifs de l'évaluation	16
2.3 Méthodologie.....	17
2.3.1 Analyse des documents relatifs à la SSA/P dans la zone du PVM.....	18
2.3.2 Rencontre de cadrage	18
2.3.3 Visites dans les villages / rencontres avec les acteurs	18
2.3.4 Production du rapport de l'évaluation.....	19
3. Description du programme :	19
3.1. Objectif du programme, groupes cibles, acteurs de mise en œuvre, résultats attendus,	19
3.1.1 Planification (objectifs, résultats attendus, groupes cibles)	19
3.1.2 Structuration de l'équipe de mise en œuvre du programme	20
3.1.3. Coûts du programme et financement.....	21
3.2 Principales activités réalisées dans le cadre du programme	21
3.3 Difficultés rencontrées.....	22
4. Analyse du niveau d'atteinte de l'objectif du programme	24
4.1 Analyse de la préparation de l'action	25
4.2 Analyse de la phase de mise en œuvre.....	26
5. Recommandations aux principales parties prenantes (PVM, Fondation Strømme et APSM).....	27

5.1	Au Projet Village du Millénaire	27
5.2	A la fondation Strømme	28
5.3	A l'ONG de mise en œuvre (APSM)	29
5.4	A l'ensemble des acteurs directs du programme	29
Annexes :		31
Annexe 1 : Plan de travail pour l'évaluation du Programme SSA/P des communes de Dioro et Farakou-Massa financé par Projet Village du Millénaire.....		31
Annexe 2 : Calendrier des missions de terrain.....		41
Annexe 3 : Liste des personnes rencontrées		41
Annexe 4 : Liste des documents exploités		45
Annexe 5 : Termes de références de l'évaluation.....		46

SIGLES ET ABREVIATIONS

AE	Académie de l'Enseignement
AGR	Activités Génératrices de Revenus
APSM	Association Protestante de la santé au Mali
CAP	Centre d'Animation Pédagogique
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
COMD	Centre régional des Objectifs du Millénaire pour le Développement
CVC	Compétence de Vie Courante
EPC	Epargner Pour le Changement
EPT	Education Pour Tous
LTED	Laboratoire des Techniques d'Education pour le Développement
MP	Millennium Promise Alliance Inc.
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PDES	Programme de Développement Economique et Social
PISE	Programme d'Investissement du Secteur de l'Education
PRODEC	Programme Décennal de Développement de l'Education
PVM	Projet Village du Millénaire
SSA/P	Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle
SSA/P2	Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle pour enfants de 13 à 15 ans
SFWA	Strømme Foundation West Africa - Fondation Strømme Afrique de l'Ouest
RESEN	Rapport d'Etat du Système Educatif National
TBA	Taux Brut d'Admission

1. RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Afin de contribuer efficacement au processus de développement économique, social et culturel du pays, des actions de promotion de l'éducation, soutenues par divers acteurs étatique et non étatique, ont été réalisées et/ou sont en cours à travers le Mali. Malgré des progrès significatifs réalisés, de nombreux défis sont à relever dont l'amélioration du taux de scolarisation, dans le pays, en passant de 82% en 2009 et à 90% en 2012¹.

En 2008, le Gouvernement du Mali a fait d'importants efforts budgétaires en faveur de l'éducation (l'ensemble des dépenses sur l'éducation représentait 3,4% du PIB).

Malgré ces efforts du gouvernement Malien, plusieurs problèmes subsistent encore en plus de ceux cités ci-dessus. Par exemple, (i) le Taux Brut d'Admission (TBA) au premier cycle a chuté de 108,9% en 2007-2008 à 98% en 2008-2009, (ii) entre 2007 et 2009, le ratio élèves/maître est passé de 35 élèves pour un enseignant à 49 élèves, au-delà de la norme nationale fixée à 40 élèves par enseignant.

C'est dans ce contexte que le « Projet Village du Millénaire », pour atteindre son objectif « *d'apporter simultanément des investissements innovants dans la santé, l'éducation, la production alimentaire et l'accès à l'eau potable dans deux communes pilotes afin de leur donner les moyens de sortir de la pauvreté et de réaliser tous les OMD dans un délai de 5 ans* » a sollicité la mise en œuvre de la Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle (avec l'expertise de la Fondation Strømme) dans les 2 communes rurales de Dioro et Farakou-Massa dans le cercle de Ségou. Cette initiative, selon les principes de la Fondation Strømme a été exécutée par une ONG nationale (APSM).

La SSA/P est une formule éducative accélérée permettant aux enfants (garçons et filles) de 8 à 12 ans non scolarisés ou déscolarisés précoces, d'être transférés en 4^{ème} année de l'école primaire ou à défaut dans les classes de niveau inférieur, après 9 mois d'enseignement. Elle permet (i) d'accroître le taux brut de scolarisation, (ii) réduire le travail des enfants et le mariage précoces des filles par la scolarisation, (iii) de promouvoir le droit de l'enfant et de la fille en particulier par l'accès à l'éducation et aux pièces d'état civil et (iv) de promouvoir l'emploi local.

L'objectif spécifique de cette intervention confiée à la Fondation Strømme est « *d' enrôler et encadrer 600 enfants (garçons et filles) de 8 à 12 ans non scolarisés ou déscolarisés précoces des communes de Dioro et de Farakou-Massa dans le cercle de Ségou* ».

Pour atteindre cet objectif, les principales activités suivantes ont été prévues :

- Mobiliser les acteurs communaux et villageois autour de l'action de développement (SSA/P) ;

¹ Programme d'Investissement pour le Secteur de l'Education – Descriptif de la troisième phase (2010 – 2012) – Page 12, Mars 2010.

- Identifier des enfants pour les centres de SSA/P à travers la mise à jour d'une base de données (concernant les 2 communes) pour les enfants de 8 à 12 ans² ;
- Sélectionner les villages dans les deux communes concernées ;
- Recruter et former les animateurs des centres SSA/P ;
- Mettre en œuvre 20 centres SSA/P au cours de l'année académique 2011-2012 ;
 - * Mettre en place les comités de gestion des centres ;
 - * Equiper les 20 centres ;
 - * Former au minimum 30 enfants de 8 à 12 ans par centre ;
 - * Suivre et superviser les centres ;
- Evaluer le niveau des apprenants ;
- Négocier avec les autorités scolaires et communales pour le transfert des enfants ;
- Suivre le transfert des enfants au niveau des écoles classiques.

Les activités ont été réalisées au cours de la première année de mise en œuvre. Les principaux produits attribuables aux activités exécutées sont les suivants :

- Une base de donnée qui permet d'identifier des auditeurs (enfants non scolarisés et déscolarisés de 8 à 12 ans) pour les centres a été fournie à l'APSM par le PVM.

Ce produit, après des mises à jours avec la mairie et avec l'aide d'enquêteurs déployés sur le terrain, a pu servir pour le recrutement des enfants. L'idée d'un tel instrument est très utile pour l'identification et le recrutement à temps des enfants concernés.

- 20 CGC mis en place et fonctionnels au niveau des centres. Ils ont la tâche d'assurer la bonne gestion des centres ainsi que le bon fonctionnement de l'approche SSA/P dans le village.

Malgré le retard accusé dans la mise en place des CGC (les derniers ont été mis en place en février 2012), cet instrument de mobilisation sociale et de gestion participative de la SSA/P, a été opérationnel vers la fin de la première année de mise en œuvre du programme. Une mise en place à temps aurait pu améliorer le niveau d'inscription obtenus (443 enfants inscrits).

A l'issue de la campagne intensive de recrutement des enfants dans les écoles et les centres SSA/P et de la réunion de mobilisation des partenaires locaux de la SSA/P, les membres des CGC comprennent désormais leurs rôles et les communautés qui les ont mandaté, sont prêtes à les soutenir afin qu'ils jouent efficacement leurs rôles au cours de la deuxième année de mise en œuvre de la stratégie.

- 20 centres de SSA/P fonctionnels dans 20 villages dont 15 dans la commune rurale de Dioro et 5 dans celle de Farakou-Massa : les 20 centres équipés et tenus par des animateurs compétents (formés et recyclés par APSM) ont accueillis et formés des enfants non scolarisés et déscolarisés de 8 à 12 ans.

² Les enfants concernés par le SSA/P sont les non-scolarisés ou déscolarisés de 8 à 12 ans.

Les effectifs attendus n'ont pas été partout atteints (443 enfants ont été inscrits sur 600 prévus soit 73,83%). 341 apprenants ont été réguliers et sont restés dans les centres jusqu'à la fin de l'année. Il y a eu des cas d'abandon (102 enfants ont abandonné soit un taux de déperdition de 23,02 %) à cause de leurs parents qui n'avaient pas encore compris la pertinence de la SSA/P comme formule d'éducation pour des enfants (déscolarisés précoces et non scolarisés) qui avaient perdu toutes chances d'éducation/formation. Ce niveau de résultat est un succès, si nous tenons compte du contexte dans lequel la SSA/P a été développé (parents fortement orienté vers les écoles coraniques) au détriment de « l'école française ».

- 20 animateurs de centres recrutés et formés. Ils ont été tous compétents pour assurer leurs fonctions.

Le programme a pu obtenir le nombre d'animateurs requis pour conduire/réaliser les cours dans les 20 centres. Ce résultat a été obtenu après la démission de 6 animateurs (soit 20% de ceux qui ont été recrutés au départ) et le recrutement de nouveaux jusqu'à la stabilisation du nombre recherché (20 animateurs). Les démissions ont eu lieu pour diverses raisons : (i) conditions d'accueils dans les villages pénibles pour 5 d'entre eux et (ii) l'obtention d'un emploi plus rémunérateur pour le 6^{ème}. Cette situation est capitalisée par le programme (pour l'avenir) comme critère de recrutement des animateurs dans des programmes similaires.

- Un dispositif de supervision des activités est en place et fonctionne. Il comprend deux directeurs d'école coordinateurs, un conseiller pédagogique et les membres de l'équipe de mise en œuvre au niveau de APSM (un coordonnateur et deux superviseurs). Chacun de ces acteurs a joué son rôle. Cela explique d'ailleurs en grande partie le niveau de succès obtenu.

La performance de ce dispositif peut être améliorée à travers l'établissement d'une meilleure communication entre les acteurs de suivi et supervision à travers des espaces d'échanges fonctionnel (qui se tient régulièrement) et d'un système de rapportage plus orienté vers les résultats (réalisation des objectifs intermédiaires).

Cette dynamique partenariale a abouti à la réalisation des résultats suivants :

- 443 enfants (230 garçons et 213 filles) de 8 à 12 ans sur 600 prévus ont été inscrits dans les 20 centres créés soit un **taux de réalisation de 73,83%**. 341 des enfants (180 garçons et 161 filles) inscrits (76,97%) ont pu être maintenus dans les centres jusqu'à la fin de l'année.
- **290 enfants dont 153 garçons et 137 filles (soit 65,46% de ce qui ont été inscrit au départ et 85,04% de ceux qui ont régulièrement fréquenté le centre) ont été transférés dans 15 écoles ciblées pour accueillir les apprenants évalués des centres SSA/P.** 56 d'entre eux (soit 19,31%) sont transférables en 5^{ème} année, 178 d'entre eux (soit 61,38%) en 4^{ème} année, et 56 (soit 19,31%) en 3^{ème} année. Ce qui représente un gain considérable par rapport à la réduction du nombre d'années de scolarité (3 à 5 années contre 6 années de cursus normal) et par rapport à l'amélioration du taux d'achèvement du premier cycle.

En comparant les résultats obtenus (443 enfants inscrits, 341 enfants réguliers dans les centres et 290 apprenants transférés) aux résultats attendus (600 enfants recrutés dont 80% transférables à la fin du cycle de formation), on peut être tenté de dire que les résultats attendus sur le plan quantitatif ne sont pas atteints. Cependant, si on tient compte du gain en nombre d'années de scolarité et des facteurs exogènes qui ont influencé la mise en œuvre de la stratégie, on peut parfaitement soutenir que cette première année d'expérience dans la zone d'intervention du PVM est un succès. Les principaux facteurs identifiés par phase du programme sont les suivants :

1. Phase de préparation du programme :

- Un principe fort évoqué par un cadre de la fondation Strømme est « **qu'on n'impose pas la SSA/P aux populations** ».

Le PVM a senti la pertinence de la SSA/P pour contribuer à l'atteinte de son objectif d'un taux de scolarisation de 100% dans sa zone d'intervention. Il a approché les communes concernées et la Fondation Strømme pour mettre le projet en œuvre. Les maires ont très vite adhéré à l'approche SSA/P. Cependant, ils n'ont pas disposé d'un temps suffisant pour comprendre l'approche et s'en approprier. Les mairies n'ont pas su mobiliser à temps les communautés autour de l'action de développement car elles n'ont pas les moyens (humains et matériels) nécessaires pour jouer ce rôle.

Les interventions des mairies envers les communautés afin de les préparer à accueillir le programme, n'ont pas suffi pour assurer le degré de mobilisation nécessaire. Il faut rappeler que le développement de l'éducation de base fait partie des prérogatives de la Commune (elle est maître d'ouvrage du développement et de la gestion de l'éducation de base).

- Avant le démarrage des activités du programme, les communautés n'ont pas été suffisamment sensibilisées sur la SSA/P pour d'une part, mieux appréhender son importance en termes d'éducation / formation des enfants et d'autre part ses exigences. Une préparation accélérée et intense de la population à accueillir le programme aurait dû être assurée par la *section « développement communautaire et institutionnel »* du PVM sur la base des synergies voulues dans la stratégie d'intervention de ce dernier.
- La base de données fournie par le PVM et qui devait servir pour recruter les enfants de 8 à 12 ans, contenait des données erronées (enfants inexistantes ou âges incorrects). Elle a été mise à jour et utilisée pour le recrutement des enfants. La mise à jour régulière d'une telle base de données relève de la compétence de la mairie. Cependant, dans son état actuel, elle doit bénéficier d'appuis techniques pour faire le travail.

2. Phase de mise en œuvre

→ LES SUCCES

- Les communautés bénéficiaires ont, actuellement, bien compris la SSA/P et reconnu sa performance. Elles sont désormais prêtes à envoyer leurs enfants dans les centres. Des recensements sont actuellement faits dans les villages sur l'initiative des villageois eux-

mêmes pour la mise en œuvre de la 2^{ème} année de la SSA/P (**le nombre d'enfants inscrits au moment du passage de l'évaluation est de 145 sur l'initiative propre des CGC**). Cela est un indicateur de l'acceptation de l'approche par les populations.

- Les animateurs ont été bien formés (une formation initiale, des activités de renforcement pédagogique, un recyclage) et ont exercé pleinement leurs tâches dans les centres. Quelques cas d'abandons (23,02% des inscrits) ont cependant affecté les résultats obtenus ;
- Les enfants formés dans les centres ont un bon niveau. Selon les membres des communautés interrogées, ces enfants ont une bonne maîtrise de la lecture, l'écriture et le calcul. Certains parents estiment même que les résultats des centres sont meilleurs à ceux des écoles classiques.
- Le programme a contribué à la hausse du taux de scolarisation car 290 enfants déscolarisés précoces et non scolarisés sont transférables après une année de mise en œuvre de la SSA/P.

➔ LES ASPECTS A AMELIORER

- La forte présence d'écoles coraniques dans la zone a été évoquée tantôt comme opportunité de développement de la SSA/P, tantôt comme facteur défavorable à l'atteinte de ses objectifs. Cet aspect devrait faire l'objet d'une analyse plus approfondie pour une prochaine phase de la SSA/P. Les analyses de ces aspects devaient être pris en compte au cours de la mise en œuvre de la deuxième année de la SSA/P, dans le cadre des tentatives d'intégration entre l'éducation coranique et l'éducation formelle : la SSA/P servant ainsi de tremplin pour cette intégration.
- Le recrutement des animateurs doit être fait avec la coopération des maires sur la base de critères de sélection qui se basent sur la compétence technique et la capacité d'adaptation des candidats aux conditions de vie dans les villages..
- Le suivi des enfants inscrits par les CGC et leurs parents doit être amélioré. Les CGC doivent être plus attentifs aux parents, qui tenteront de retirer leurs enfants du système pour des besoins de travaux domestiques ou champêtres. La sensibilisation des parents doit être une activité continue qui sera réalisée pas les membres des CGC et les mairies.
- Le PVM et la Fondation Strømme doivent davantage travailler dans le sens de rendre plus compatibles leurs 2 approches : « une approche dirigée par la volonté de réaliser des objectifs chiffrés (600 enfants inscrits) » et « une approche plutôt participative qui consiste à amener les populations à éduquer/former leurs enfants de manière volontaire à travers la SSA/P ». Afin d'assurer un meilleur suivi des enfants, l'application des 2 approches doit prendre en compte un plus grand engagement des parents des enfants.
- Le suivi des activités est mené de façon efficace. Les informations sur la mise en œuvre des activités sont disponibles et fiables. Il faut améliorer le suivi des résultats (atteinte des objectifs intermédiaires comme par exemple l'engagement des parents, la

fonctionnalité des CGC, etc.) nécessaires pour un pilotage efficace de l'action de développement.

La collecte et l'analyse des informations et leurs distributions pour aider à la prise de décisions utiles à temps doivent être plus régulières et plus soutenues. Il s'agira de fournir (à temps) aux décideurs (PVM ou à la Fondation Strømme) des informations capitales pour l'atteinte des objectifs de la stratégie. .

- La planification du programme a été claire et logique car les objectifs et les moyens nécessaires pour les atteindre ont été clairement définis. La logique d'attribution entre les différents niveaux de résultats est évidente. Cependant, des éléments importants tels que les facteurs externes qui ne dépendent pas de l'équipe du programme et qui peuvent influencer la réalisation des objectifs et résultats (mobilisation des communes, mobilisation des communautés, bonnes conditions d'hébergement des animateurs dans les villages) doivent être mieux définis et analysés pendant la planification. Ainsi l'évolution des préalables (la motivation et la mobilisation des communes et des communautés pour la mise en œuvre de la SSA/P) seront prises en compte dans l'appréciation des résultats.

Le suivi de ces facteurs externes permet de confirmer les suppositions (hypothèses) de réalisation des objectifs à savoir :

- * Si toutes les conditions sont réunies, il est possible d'éduquer/former 30 enfants par centre (20 centres) soit 600 enfants.
- * Si ces conditions ne sont pas réunies, quelles peuvent être les mesures additionnelles à envisager pour favoriser une meilleure atteinte des résultats attendus ?

Sur la base de ces constats / analyses, l'évaluation recommande :

1. Au PVM

- Une plus grande prise en compte de *l'appropriation par les communautés* de la problématique de l'éducation des enfants en général et de celle des enfants déscolarisés précoces et des enfants non scolarisés en particulier. Le PVM doit amener une large proportion des parents des enfants et des membres des communautés à accepter que la déscolarisation précoce et la non scolarisation sont des problèmes de développement. Les parents doivent également accepter la nécessité d'une alternative d'éducation pour ces groupes d'enfants. Pour cela, un travail important de sensibilisation et d'organisation des populations doit précéder la mise en œuvre de la SSA/P. A défaut d'avoir réalisé cette étape, une action de sensibilisation / éducation des parents doit être entreprise parallèlement à la mise en œuvre de la SSA/P. Cela va permettre à l'équipe de mise en œuvre du programme (APSM) de se concentrer davantage sur les aspects plus techniques de la stratégie (renforcement des animateurs, suivi pédagogique, renforcement des CGC, fonctionnement global des centres).

L'implication de la « section développement communautaire et institutionnel » du programme dans la mobilisation des communes et des communautés pour la mise en œuvre de la SSA/P peut être efficace. Cette section dispose certainement de personnels compétents et d'outils efficaces pour mener à bien ce travail de mobilisation.

- Le grand nombre d'écoles coraniques dans la zone est une situation connue par le PVM et l'ensemble des acteurs. Cette situation doit être étudiée davantage afin de comprendre dans quelle mesure elle peut être considérée comme un atout pour contribuer à l'atteinte de l'objectif de l'EPT. Des expériences d'éducation / formations des enfants des écoles coraniques ont été développées ou sont en cours au Mali et dans la sous-région avec enda-Mali (Mali) et enda Jeunesse-Education (Sénégal). Avec la Fondation Strømme, une intégration de la dimension de l'école coranique pourra alors être envisagée dans la stratégie sans risque de l'affecter.
- En plus de l'approche orientée vers l'obtention des résultats chiffrés, le PVM doit développer un système de suivi des hypothèses (facteurs externes qui peuvent empêcher la réalisation des résultats ou les affecter) afin d'ajuster à temps les stratégies de mise en œuvre. Il est également important d'envisager, à temps, des actions ou stratégies visant à minimiser les effets des facteurs externes identifiés sur les résultats attendus.

2. A la fondation Strømme

- Dynamiser le cadre de concertation avec l'APSM, afin d'avoir à temps toutes les informations relatives aux résultats intermédiaires nécessaires qui permettront des réajustements si besoin pour l'atteinte des objectifs.

3. A l'ONG de mise en œuvre (APSM)

- Développer davantage la communication avec toutes les parties prenantes (Mairie, PVM, Fondation Strømme, CAP) afin de partager à temps les contraintes / difficultés rencontrées dans la mise en œuvre. Cela permet d'impliquer, à temps, les autres parties à la recherche et la mise en œuvre de solutions adaptées ;
- Développer des actions en faveur des CGC afin de renforcer leur fonctionnalité. Poursuivre le renforcement des capacités des membres des CGC mais aussi initier des activités pour le renforcement des CGC en tant qu'organisation. Ils doivent être appuyés pour fonctionner sous maîtrise d'ouvrage communautaire et/ou communale. Il faut œuvrer à ce que le CGC soit reconnu comme une institution communautaire utilisée par les villageois qui se reconnaissent en lui. Les capacités organisationnelles et institutionnelles des CGC doivent évoluer par rapport à l'atteinte d'objectifs d'appropriation et de durabilité.

4. Au secrétariat permanent de la stratégie

- Etudier plusieurs modalités de la mise en œuvre de la SSA/P en tenant compte de la variabilité des coûts et surtout de la gestion des fonds alloués. Que le fond alloué ne soit pas basé sur l'unité des apprenants mais sur les paramètres de mise en œuvre de la

stratégie. Ceci permettra d'avoir le coût de mise en œuvre sans que celui-ci soit lié au nombre d'apprenant. Car, il s'avère difficile de comprendre que le budget étant calculé sur la base unitaire et que les promoteurs n'arrivent pas à mobiliser le nombre requis.

- Le standard du secrétariat doit être flexible et adaptable selon les conditions. Ceci permettra de mieux disséminer la stratégie de SSA/P et par conséquent plusieurs enfants bénéficieront de la stratégie mais les bailleurs auront aussi la tâche de participer à la dissémination de la stratégie.

5. A l'ensemble des acteurs directs du programme

- Le système de planification du programme pourrait être mieux formalisé en ajoutant aux protocoles une matrice de planification qui résumerait les objectifs, résultats, indicateurs et hypothèses. Des indicateurs objectivement vérifiables pouvaient être formulés de façon à percevoir et mesurer les effets intermédiaires (changements chez différents acteurs du programme).

Puisqu'il s'agit d'un domaine de développement très sensible, il serait également nécessaire d'élaborer des hypothèses pour le programme. Il s'agit de facteurs externes à la SSA/P (qui sont dans l'environnement de la SSA/P) et qui peuvent entraver son développement et par la même occasion l'atteinte des objectifs visés. Des indicateurs doivent être également élaborés pour suivre ces facteurs qui favorisent ou bloquent l'atteinte des objectifs.

- Le système de suivi du programme est perceptible. Il permet de collecter et analyser des données sur la réalisation des activités du programme à travers des réunions et des rapports. Cependant, les informations contenues dans les rapports et les comptes-rendus de réunion doivent être plus détaillés (fournir des informations précises) pour faire une véritable analyse et prendre des décisions importantes en conséquence. Il faut donc envisager (dans l'avenir) la définition de paramètres précis à observer tout au long de la mise en œuvre de la stratégie avec des informations précises à collecter (préalablement définies). Cela permettra de préparer des outils de collecte et d'analyse participatifs afin de permettre aux parties prenantes d'analyser, en même temps, les mêmes informations pour un meilleur pilotage de l'action. Il faut, pour cela, dynamiser le cadre de concertation (qui implique l'ensemble des acteurs) pour analyser en temps réel les progrès accomplis, les écueils et les opportunités à saisir pour un meilleur développement de la stratégie.

2. CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

La politique de développement du secteur éducatif au Mali a été concrétisée par un programme décennal (PRODEC) lui-même mis en œuvre à travers des Plans d'investissements triennaux (PISE). Cette politique de développement de l'éducation contribue à l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement et en particulier celui de la scolarisation primaire universelle. Le deuxième plan d'investissement triennal (PISE II = 2007-2011) a donné la priorité à l'éducation de base et à la formation professionnelle conformément à l'initiative multilatérale de soutien à l'enseignement dans les pays à faible revenu (initiative Fast Track) à laquelle le Mali a adhéré.

Ces efforts gouvernementaux renforcés par ceux des organisations non gouvernementales et autres acteurs de la société civile intervenant dans le secteur de l'éducation, ont abouti à des progrès remarquables notamment par rapport à l'accroissement des taux de scolarisation. Le taux brut de scolarisation de l'enseignement fondamental 1^{er} cycle est ainsi passé de 48 % en 1996 à plus de 76 % en 2006.

Malgré ces progrès constatés, « le taux d'achèvement du primaire se situe, en 2005, à 43%, indiquant que le chemin sera encore long vers l'objectif du millénaire d'achèvement universel du primaire en 2015. En d'autres termes, il fallait progresser de 57 points en 10 années, c'est-à-dire à un rythme au moins deux fois plus rapide que celui, déjà très appréciable, observé entre 1996 et 2004 (le taux d'achèvement du primaire se situait aux environs de 26 % en 1997) »³.

Face à ce constat, à l'issue d'études diagnostiques, la Fondation STRØMME a, depuis 2004, initié au Mali la Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle (SSA/P) qui vise à offrir une seconde chance aux enfants de 8 à 12 ans déscolarisés précoces ou non scolarisés. Pour ce faire, elle a d'abord élaboré en partenariat avec le Laboratoire des Techniques d'Education pour le Développement (LTED) de l'Institut Supérieur de Formation et de la Recherche Appliquée (ISFRA), un curriculum, des guides et autres outils pédagogiques.

La Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle (SSA/P) est une formule éducative accélérée permettant aux enfants (garçons et filles) de 8 à 12 ans non scolarisés ou déscolarisés précoces, d'être transférés en 4^{ème} année de l'école primaire ou à défaut dans les classes de niveau inférieur, après 9 mois d'enseignement.

Le concept vise entre autres à :

- Accroître le taux brut de scolarisation en vue d'une contribution à l'atteinte des Objectifs de l'EPT et de ceux du Millénaire pour le Développement;
- Réduire le travail des enfants et le mariage précoces des filles par la scolarisation;
- Promouvoir le droit de l'enfant et de la fille en particulier par l'accès à l'éducation et aux pièces d'état civil;
- Promouvoir l'emploi local.

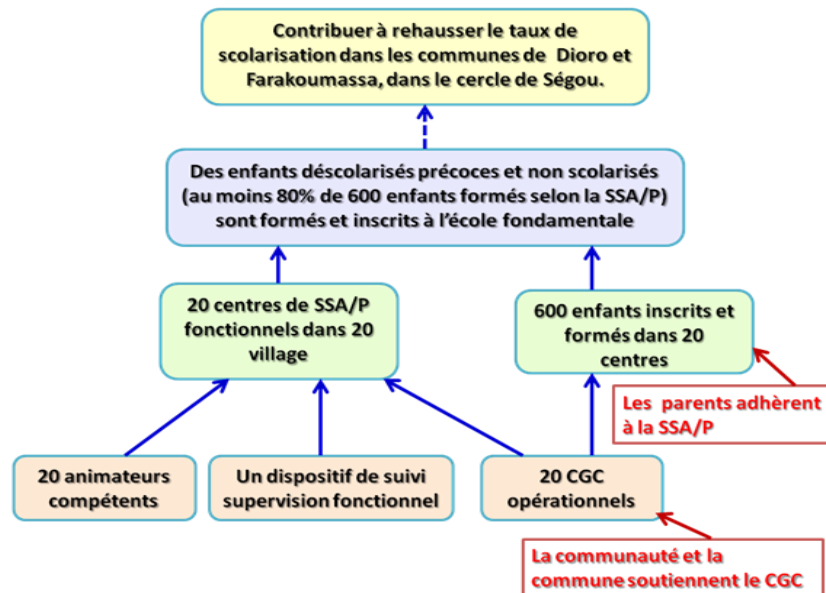
Cette expérience de la Fondation Strømme a intéressé le Projet Village du Millénaire qui a comme objectif, à travers son volet éducation, l'atteinte du taux de scolarisation de 100% dans ses zones d'intervention. Ainsi, les responsables du PVM ont sollicité et obtenu de la Fondation Strømme la mise en œuvre de 20 centres SSA/P au cours de l'année académique 2011-2012. Le financement des activités étant assuré par le PVM.

C'est dans ce même contexte et compte tenue de sa présence dans la région de Ségou et sa performance reconnue que l'ONG APSM (Association Protestante de la santé au Mali) a été choisie par la Fondation Strømme comme partenaire de mise en œuvre du « Programme SSA/P des communes de Diro et Farakou-Massa dans le cercle de Ségou ». Le programme

³ Eléments de Diagnostic du Système Educatif Malien - Le besoin d'une Politique Educative Nouvelle pour l'atteinte des objectifs du millénaire et la réduction de la pauvreté – Page 10 ; 2006.

devrait contribuer à augmenter le taux de scolarisation brut dans la zone d'intervention du PVM et par la même occasion, contribuer à l'atteinte de l'objectif d'Education Pour Tous (EPT) dans le cercle de Ségou.

De manière spécifique, le programme a prévu « *d' enrôler et encadrer 600 enfants (garçons et filles) de 8 à 12 ans non scolarisés ou déscolarisés précoces des communes de Dioro et de Farakou-Massa dans le cercle de Ségou* ».



Pour atteindre cet objectif, il a été décidé :

- La création et l'opérationnalisation de 20 centres de SSA/P répartis dans 20 villages des communes de Dioro et Farakou-Massa. Ces centres opérationnels vont impliquer (i) des animateurs compétents, (ii) un dispositif de suivi/supervision qui fonctionne dans le sens d'effectuer à temps tous les renforcements et ajustements nécessaires pour l'atteinte des résultats attendus et (iii) des Comités de Gestion des Centres (CGC) qui jouent pleinement leur rôles (gestion du centre et mobilisation des populations autour du programme). Ce dernier résultat ne sera obtenu que si les autorités communales et les communautés soutiennent les CGC.
- L'inscription et la formation de 600 enfants (garçons et filles) dans les 20 centres. Cet objectif sera atteint avec une adhésion forte des parents à l'idée du programme (former et faire inscrire les enfants, après une année, à l'école classique). Ce résultat sera assuré avec un comité de gestion de centre opérationnel.

Pour atteindre ces objectifs et résultats, le programme a conçu et mis en œuvre des activités à travers des intermédiaires (équipe APSM, CAP et dispositif de suivi mis en place par le PVM) et les CGC.

2.1 Engagements des parties prenantes

La mise en œuvre du projet SSA/P a été planifiée selon des engagements précis pris par les principales parties prenantes à savoir PVM, Fondation Strømme et APSM. Les principaux

engagements contenus dans « l'accord de coopération 2011 » entre « *The Millennium Promise Alliance inc.(MP)* » et « *la Fondation Strømme Afrique de l'Ouest (Fondation Strømme)* » sont les suivants :

2.1.1 Pour le MP :

- L'apport d'une contribution financière de 64.044.600 F CFA pour la prise en charge des coûts de mise en œuvre de 20 centres, soit 30 enfants par centre, pour un coût de 106.741 F CFA par enfant recruté. Cette contribution totale inclut la valeur totale des matériels et/ou équipements fournis directement par MP pour une valeur de 1.200.000 F CFA(motos et table bancs).
- La reconnaissance à la Fondation Strømme de la paternité de la SSA/P dans ses publications, rapports, plaidoyer avec ses partenaires au Mali ou à l'étranger.
- L'adoption de toute amélioration apportée par le Secrétariat Permanent sous régional de la SSA/P.
- La participation à toute rencontre, forum, atelier ou cadre de renforcement ou de promotion de la SSA/P.
- L'inscription des nouveaux concepts éducatifs de la Fondation Strømme dans les plans d'éducation des communes.
- La promotion de la SSA/P selon les possibilités de MP : publications, forum, etc.
- La conjugaison dans (la mesure du possible), sous réserve de la conclusion d'un protocole d'accord, des efforts de MP avec la Fondation Strømme pour favoriser les objectifs EPT au Mali par des concepts éducatifs innovants comme la Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle 2 (SSA/P2) pour les enfants de 13 à 15 ans et d'autres concepts porteurs d'intérêts communs comme l'Alpha Active (AA) et le programme Epargner Pour le Changement (EPC).
- La signature d'un protocole d'accord spécifique pour tout autre projet spécifique mis en œuvre en coopération avec la Fondation Strømme.
- La participation à une rencontre semestrielle avec la Fondation Strømme et aux rencontres extraordinaires convoquées par l'une ou l'autre partie en cas de besoin.

2.1.2 Pour la Fondation Strømme

- L'appui à l'APSM pour la mise en œuvre de 20 centres SSA/P par la formation et le suivi technique et opérationnel et assumer pleinement son rôle dans la mise en œuvre de la SSA/P dans la zone d'intervention du PVM.
- Le respect de l'accord de coopération avec l'APSM pour la mise en œuvre des 20 centres.
- Le versement d'un montant de 62.015.643 F CFA⁴ à l'APSM conformément à un accord signé avec l'APSM.

⁴ Ce montant était préalablement de 43.524.212 F CFA. Il a été majoré de 26.401.304 F CFA selon l'accord de coopération 2011 – Avenant n°1 Fondation Strømme – ONG APSM du 28 septembre 2011.

- Le financement des actions de renforcement des capacités, de suivi-supervision, d'évaluation et de couverture des frais administratifs pour un montant total de 9.320.388 F CFA.
- Le contrôle de la qualité de la mise en œuvre de l'approche SSA/P.
- Le respect des conditions du protocole d'accord signé avec le Ministère de l'Education de Base, de l'Alphabétisation et des langues Nationales (MEALN) et en assurer le respect par l'APSM.
- Le respect du dispositif de mise en œuvre des concepts éducatifs défini dans le Cadre Commun de Référence et en assurer le respect par l'APSM.
- La réception, l'analyse et l'approbation, avec un feed-back, des plans d'actions, budget, plan de décaissement, rapport périodique, audit de l'APSM selon les procédures opérationnelles administratives et financières existantes.
- Le suivi et l'audit de la gestion efficiente des fonds mis à la disposition de l'APSM conformément aux procédures administratives et financières
- L'identification des insuffisances en matière de performance dans la mise en œuvre du concept, l'approche et la gestion de la SSA/P et apport des corrections et renforcements nécessaires à l'APSM.
- Le maintien d'une bonne gestion financière et des contrôles internes conformément aux pratiques comptables généralement reconnues et suffisantes pour assurer le bon décaissement et la comptabilisation de la contribution de MP et en assurer le maintien par l'APSM.
- La transmission à MP des rapports semestriels contenant des informations détaillées sur l'utilisation des fonds en vue de la mise en œuvre de la SSA/P à travers l'APSM.
- Le suivi périodique des 20 centres SSA/P par des visites de terrain.
- La transmission à MP des rapports de suivi-supervision de la SSA/P suite aux visites de terrain/missions effectuées.
- Le partage de tous documents importants sur la SSA/P avec le MP.
- La participation aux réunions organisées dans le cadre de la coordination du programme : comité d'orientation.
- La conjugaison dans (la mesure du possible), sous réserve de la conclusion d'un protocole d'accord, des efforts de MP avec la Fondation Strømme pour favoriser les objectifs EPT au Mali par des concepts éducatifs innovants comme la Stratégie de Scolarisation Accélérée SSA/P2 pour les enfants de 13 à 15 ans et d'autres concepts porteurs d'intérêts communs comme l'Alpha Active AA et le programme Epargner Pour le Changement EPC .
- La signature d'un protocole d'accord spécifique pour tout autre projet spécifique mi en œuvre en coopération avec MP.
- La participation à une réunion semestrielle avec MP et à des réunions extraordinaires qui peuvent être convoquées par l'une ou l'autre des parties en cas de besoin.

2.2 Objectifs de l'évaluation

La présente évaluation commanditée par la Fondation Strømme consiste à « analyser la mise en œuvre de la SSA/P sous financement du Projet Villages du Millénaire afin de dégager

les leçons apprises pouvant contribuer à améliorer l'exécution des prochains financements ».

Les objectifs spécifiques de la présente évaluation ont été clairement définis dans les termes de référence à savoir apprécier :

- le respect des engagements par les différentes parties conformément aux conventions signées ; c'est-à-dire entre PVM et SFWA d'une part et d'autre part entre SFWA et APSM ;
- la fiabilité de la base de données présentée par PVM pour justifier l'existence de la cible de la SSA/P ;
- la collaboration entre PVM et APSM sur le terrain dans la gestion du cycle de la SSA/P, c'est-à-dire à l'évaluation de fin de campagne ;
- la collaboration entre l'ONG APSM et les Services techniques d'une part et d'autre part entre l'ONG APSM et les Municipalités ;
- l'implication des communautés bénéficiaires dans la mise en œuvre du programme telle que définie dans le cadre commun de référence de la SSA/P ;
- l'opinion des communautés bénéficiaires sur la SSA/P ;
- l'efficacité de l'ONG APSM dans la gestion du cycle de la SSA/P ; telle définie dans le cadre commun de référence de la SSA/P ;
- la performance de l'ONG APSM par rapport aux résultats obtenus en fin de campagne ; en termes d'effectifs, de taux de régularité et de succès ;
- les acquisitions des apprenants des centres dans les différentes disciplines ;
- les suivis de la Fondation Strømme dans la mise en œuvre du programme ;
- les suivis du CAP de Markala dans la mise en œuvre du programme.
- la mise en œuvre des mesures correctives adoptées à Ségou dans les locaux de PVM le 15 décembre 2011 lors de la réunion quadripartite -SFWA, PVM, Secrétariat Permanent Sous Régional de la SSA/P et APSM ;
- la qualité du matériel et équipements mis à la disposition de l'ONG APSM par le PVM pour le compte du programme ;

A la suite des appréciations, il s'agit de dégager les forces et les points à améliorer de la mise en œuvre du programme et faire des recommandations à l'endroit des différentes parties prenantes pour mieux mettre en œuvre les programmes futurs.

2.3 Méthodologie

La prise en compte des avis de toutes les parties prenantes (PVM, Fondation Strømme, APSM, CAP de Markala, Maires, CGC, animateurs) à l'analyse des actions réalisées dans le cadre du programme a été privilégié à toutes les phases de l'évaluation. Un accent particulier a été toujours mis sur la connaissance et la compréhension des rôles de chaque acteur dans la mise en œuvre du programme et son influence sur le résultat réalisé.

Les informations collectées et analysées à un niveau ont été vérifiées à d'autres niveaux afin de minimiser les biais dans les analyses. Du début de l'évaluation à la production du rapport d'évaluation les principales activités suivantes ont été réalisées :

2.3.1 Analyse des documents relatifs à la SSA/P dans la zone du PVM

La Fondation Strømme, l'APSM et le PVM ont fourni à l'équipe de l'évaluation plusieurs documents qui informent (i) des objectifs, résultats attendus, activités et moyens mobilisés pour la mise en œuvre du programme (documents de planification, accords entre les parties, contrats) et (ii) qui rendent compte des activités réalisées et des résultats obtenus ou qui sont en voie de l'être tout au long de la mise en œuvre (comptes rendus des rencontres, rapports d'activités, rapports de formation). Les références de ces documents sont présentées à l'annexe du présent rapport (annexe 2).

Les documents ont été exploités pour collecter les informations sur les objectifs, produits/résultats et activités (planifiés et réalisés). La grille suivante a servi pour rechercher et analyser les informations que contiennent ces différents documents :

Produits offerts par le programme	Utilisation/application autonome et correcte par les groupes bénéficiaires	Utilités/bénéfices pour les groupes cibles suite à l'utilisation des produits
→→→ (sens de l'analyse)		
Biens (infrastructures, équipements, matériels), et services (compétences, expertises, informations, etc.) proposés par le programme aux groupes-cibles.	L'application/l'utilisation des produits par les groupes cibles	Ce qui a dans la situation des bénéficiaires suite à l'application/utilisation des produits).

Les données collectées et analysées à travers les documents ont été vérifiées au cours de la collecte et l'analyse de données/informations lors des visites de terrain. Guides d'entretiens élaborés pour la circonstance ont été alors utilisés par 2 enquêteurs dans des villages sélectionnés en accord avec l'APSM et le PVM.

2.3.2 Rencontre de cadrage

Cet élément de la démarche de l'évaluation a été réalisé à Bamako avec les responsables de la Fondation Strømme et le responsable de l'APSM. Il a permis de :

- préciser le contexte de l'évaluation
- recueillir de manière plus précise, les attentes de la Fondation Strømme et de l'APSM (analyses attendues, aspects à approfondir)
- décider d'un calendrier provisoire des visites de terrain.

Après la réunion de cadrage, des échanges de courriels (e-mail) ont permis de faire une proposition de calendrier qui a été plus tard finalisée et validée avec l'APSM.

2.3.3 Visites dans les villages / rencontres avec les acteurs

L'utilisation d'outils (essentiellement des entretiens individuels et des focus group) qui favorisent une interaction entre les enquêteurs et les acteurs du programme (groupes cibles

et partenaires) à des fins d'analyses approfondies a été privilégiée au cours des visites. Les enquêteurs ont privilégiés les questions ouvertes pour favoriser une plus grande liberté d'expression des interlocuteurs.

Deux communes et huit villages ont été visités. Au niveau communal, les enquêteurs ont rencontrés le Maire et les conseillers impliqués dans le programme SSA/P. Dans chaque commune, les enquêteurs ont visités 2 villages à succès 1 village avec moins de succès et 1 village moyen. Dans Chaque village retenu, ils ont rencontrés les leaders communautaires, le Comité de Gestion du Centre, les autorités scolaires (Enseignants + Directeur d'école) et des auditeurs de la SSA/P.

Les enquêteurs ont également rencontré le chef de Projet Village Millénaire, le coordinateur de l'ONG APSM en charge du programme SSA/P, le CAP de Markala (le DCAP et le conseiller technique chargé de l'alphabétisation et la SSA/P), des animateurs des centres, l'équipe de l'APSM (coordinateur, sous-coordonateur SSA/P et superviseur), le Coordinateur Education du PVM et le Coordinateur Education de la Fondation Strømme.

2.3.4 Production du rapport de l'évaluation

Sur la base des informations collectées et analysées à partir des documents fournis à l'équipe d'évaluation et des rencontres lors des visites de terrain et guidés par les résultats attendus de l'évaluation, mentionnés dans les termes de référence, le présent rapport provisoire de l'évaluation a été élaboré. Il a fait l'objet d'une restitution aux principaux acteurs du programme. Les observations et suggestions faites au cours de cette rencontre, ont été intégrées dans le rapport.

3. DESCRIPTION DU PROGRAMME :

3.1. Objectif du programme, groupes cibles, acteurs de mise en œuvre, résultats attendus,

3.1.1 Planification (objectifs, résultats attendus, groupes cibles)

Les objectifs du programme sont définis selon une logique de « moyens – fin ». Cela signifie que :

- les moyens (financiers et humains) mobilisés par le PVM permettent la mise en œuvre des activités planifiées ;
- la mise en œuvre d'un ensemble d'activités doit permettre de réaliser la création et l'opérationnalisation de 20 centres et l'inscription de 600 enfants (garçons et filles déscolarisés précoces et non scolarisés) ;
- les cours dispensés dans les centres et les interventions des CGC doivent permettre l'inscription d'au moins 80% d'entre eux soit 480 enfants⁵.

⁵ La Fondation Strømme envisage le transfert de 75% des enfants enrôlés à l'école classique. donc 450 enfants devraient être transférés au classique

- l'atteinte de cet objectif de 480 transférés à l'école au bout d'un an contribuera au rehaussement du taux de scolarisation dans les 2 communes (par la récupération d'enfants qui n'avaient plus aucune chance d'intégrer l'école).

Chaque élément de cette planification est compréhensible et pertinent puisque le lien entre les différents niveaux est évident.

Cependant, les documents de planification n'ont pas prévu de suppositions / hypothèses qui pouvaient influencer les actions et réduire les chances d'atteindre les objectifs chiffrés fixés. Ces hypothèses pouvaient être « *la mobilisation / l'engagement des populations à soutenir l'action* » et « *la volonté des parents à envoyer et maintenir leurs enfants dans les centres* ». Ces 2 facteurs sont externes au programme puisqu'ils ne pouvaient pas être maîtrisés par l'équipe de mise en œuvre du programme (Sous-coordonateur APSM, superviseur APSM et animateurs). Ce sont des actions qui devaient être réalisées par d'autres acteurs (PVM et Mairie) surtout dans une zone où l'école n'est pas le système d'éducation le plus apprécié par les populations.

3.1.2 Structuration de l'équipe de mise en œuvre du programme

L'équipe de mise en œuvre du programme sur le terrain est composée d'un sous-coordonateur, de 2 superviseurs et des animateurs de centres (20) régis par une convention qui les lie aux villages et gérée par l'APSM.

- **Le sous-coordonateur** est chargé de faire l'étude de base pour l'implantation des centres et de suivre les activités des superviseurs. Il joue le rôle de d'interface entre la l'APSM, l'équipe et les communautés. Il organise le recrutement et la formation initiale des animateurs et assure la gestion administrative et financière de l'équipe (paiement des salaires et indemnités, production et distribution de rapports d'activités), la gestion de la formation des comités de gestion des centres pour la mise en œuvre correcte de la SSA /P;

Il a la responsabilité de la formation des superviseurs sur la démarche pédagogique et leurs rôles/responsabilités et assure leur formation continue. Il organise et anime les rencontres pédagogique et appui le suivi des enfants transférés. Il supervise les activités des Superviseurs.

- **Les superviseurs** sont chargés de suivre les centres de manière régulière (trois visites mensuelles de chaque centre) et d'appuyer techniquement les animateurs dans la préparation et la conduite des leçons. Ils sont également chargés d'apporter un appui conseil pédagogique aux animateurs de façon continue (formulation des objectifs, méthodologie des matières, construction des items d'évaluation, tenue des registres, gestion de la classe...)

Ils ont la responsabilité d'assurer la formation des comités de gestion à jouer leurs rôles/responsabilités dans la mise en œuvre de la SSA/P. Ils doivent suppléer les animateurs en cas de besoin. Ils doivent participer au suivi des enfants transférés et collecter les données y afférent;

Ils doivent enfin participer au recrutement et à la formation initiale des animateurs.

- **Les animateurs** sont recrutés avec la collaboration du CAP et des Maires. Ils sont chargés de dispenser les cours conformément à la démarche pédagogique de la SSA/P;

Cette équipe a été chargée de la mise en œuvre de la SSA/P pour atteindre les objectifs spécifiques assignés et contribuer par la même occasion à l'atteinte de l'objectif global.

Le programme a fait recours au CAP, à la Coordination régionale de l'APSM et au volet Education du PVM pour le suivi / la supervision de la SSA/P.

Tout ce dispositif mis en place pour mettre en œuvre les activités planifiées et piloter le programme afin d'assurer l'atteinte de l'objectif spécifique, est cohérent. Le nombre et le profil des agents correspondent aux prestations planifiées.

3.1.3. Coûts du programme et financement

Le programme est financé par le Projet Village du Millénaire pour un montant total de soixante quatre millions quarante quatre mille six cent Francs CFA (64 044 600 F CFA) soit une somme moyenne de 106 741 F CFA par enfant recruté. Ce financement inclut la valeur de tout matériel et/ou équipement fourni directement par le PVM qui se chiffre à un montant total de 11 200 000 F CFA.

La cohérence des ressources humaines mobilisées pour la réalisation des activités planifiées ainsi que l'utilisation des ressources allouées ont permis d'obtenir les résultats réalisés.

3.2 Principales activités réalisées dans le cadre du programme

Des activités ont été réalisées par les différentes parties prenantes (Services techniques étatiques : AE et CAP, Communes, APSM, Fondation Strømme et PVM) pour assurer l'atteinte des objectifs assignés. Elles sont les suivantes :

- La mobilisation des acteurs communaux (élus locaux) et villageois (responsables communautaires pour la mise en œuvre de la SSA/P. Ainsi, les communes ont participé à la constitution d'une base de données permettant de repérer et recruter dans les centres, des enfants de 8 à 12 déscolarisés précoces et non scolarisés. Les responsables communautaires ont encouragé les parents à envoyer leurs enfants dans les centres afin de profiter de cette opportunité qui est offerte.
- La sélection des villages dans les 2 communes pour abriter les centres. Ainsi, 15 centres ont été réalisés dans la commune rurale de Dioro et 5 dans celle de Farakou-Massa.
- Le recrutement et la formation d'animateurs pour les centres : Ces animateurs ont été sélectionnés à la suite d'un appel à candidature à travers des avis sur les antennes des radios locales et des affichages au niveau des mairies et de ses représentations locales (bureaux locaux). Les animateurs ont été sélectionnés après un test écrit (lecture et écriture du bamanan) et un test oral (interview sur l'aptitude à enseigner, capacité de vivre dans un village, capacité de communication). Ils ont reçu une formation initiale qui

a duré 17 jours⁶. Ils ont ensuite bénéficié d'un recyclage pendant 3 jours. 2 rencontres pédagogiques ont été organisées avec un objectif de perfectionnement des animateurs.

- L'équipement en table-bancs, table, tableau à chevalet, chaises et règles, de 20 salles (une salle par village) pour servir d'abriter les cours.
- La réalisation des cours (formation des enfants inscrits) par les animateurs recrutés dans les 20 centres SSA/P créés.
- La mise en place d'un comité de gestion du centre (CGC) de 5 membres pour chaque centre.
- Le suivi et la supervision des centres par les l'équipe du programme (agents APSM : 1 sous-coordonateur et 2 superviseurs), le CAP de Markala et les directeurs coordinateurs.
- L'évaluation du niveau des apprenants : Elle s'est déroulée dans la zone du PVM avec le choix de 8 matières retenues qui sont : la lecture, l'écriture, le calcul, les compétences de vie courante (CVC), le dialogue, la conjugaison, la dictée et la grammaire.

Un conseiller pédagogique a été mandaté par le CAP de Markala pour conduire l'évaluation. Il élaboré les sujets de fin de campagne sur la base des propositions faites par les animateurs. Des évaluateurs des écoles d'accueil ont participé à cette évaluation. Elle a été approuvée par le directeur du centre d'animation pédagogique de Markala.

- La négociation avec les autorités scolaires et communales auprès des écoles d'accueil pour le transfert des enfants. 15 écoles dans les 2 communes ont été retenues pour l'accueil des 290 enfants transférables.

3.3 Difficultés rencontrées

Les difficultés constatées dans la mise en œuvre de la SSA/P dans le cercle concernent essentiellement des aspects de mobilisation des acteurs pour la mise en œuvre de la stratégie. Les principales difficultés identifiées et analysées sont les suivantes :

- La base de données fournie au programme par le PVM a comporté quelques faiblesses. Toutes les parties prenantes (Mairies, CGC, APSM/Fondation Strømme et PVM) ont reconnu qu'elle contenait des informations erronées. Il y avait des noms fictifs, ou des personnes qui avaient leurs noms n'avaient pas l'âge indiqué dans la base de données (ils étaient soit moins âgé ou plus âgé) ou encore elles ne vivaient plus dans le village. Les méthodes utilisées et les acteurs impliqués dans la constitution de cette base de données ont été mis en cause par les différents acteurs. Les sources d'informations (la mairie ou les agents de recensement n'étaient pas fiables).

Cette situation a influencé l'inscription des enfants dans les centres (retard ou impossibilité d'obtenir l'effectif souhaité) le recrutement des enfants au niveau des centres. Des efforts ont été faits par le PVM et l'APSM pour permettre le recrutement de l'effectif recherché par centre.

- Les CGC qui sont des acteurs importants dès le début de la mise en œuvre de la stratégie (puisque'ils doivent participer activement au recrutement des enfants dans les

⁶ Selon le cadre commun de référence de la SSA/P, cette formation initiale s'étend sur 30 jours

centres), ont été mis en place au moins 3 mois après le démarrage de l'action (décembre pour certains et février 2012 pour d'autres). Ce retard a également influencé la participation communautaire aux actions des centres et par la même occasion le recrutement des enfants.

Cependant, il faut reconnaître que les CGC dans les 20 centres SSA/P ont été mis en place et fonctionnent. Ils pourraient diligenter le recrutement des enfants pour la prochaine phase (2012-2013).

- Des cas d'abandons des enfants avant la fin de l'année ont été constatés : 23,02% des enfants inscrits ont abandonné les centres avant la fin des cours. Les causes les plus évoquées par les personnes rencontrées sont :
 - * L'insuffisance de suivi des enfants par leurs parents. Certains enfants quittent la maison pour aller au centre mais n'y arrivent jamais.
 - * La forte demande de main d'œuvre au moment de la récolte du riz : de nombreux parents préfèrent mobiliser leurs enfants pour ces activités ;
 - * Les besoins de main d'œuvre pour les travaux domestique notamment chez les filles.

A titre d'exemple les taux de déperdition dans des villages visités sont :

Village	% de déperdition
<i>Bouboukoro</i>	<i>65</i>
<i>Sama</i>	<i>52</i>
<i>Dioro Tintin</i>	<i>9,09</i>
<i>Dianguinébouyou</i>	<i>22,22</i>
<i>Sénékou</i>	<i>22,22</i>
<i>Diakoroba</i>	<i>68,57</i>
<i>Soké</i>	<i>13,33</i>
<i>Konou</i>	<i>46,66</i>

- Les démissions des animateurs après le démarrage des activités dans les centres. 20% des animateurs recrutés au démarrage de l'action ont démissionné. Les principales raisons évoquées sont les conditions d'accueils dans les villages pénibles. 5 animateurs sur les 6 qui ont démissionné n'ont pas pu supporter les conditions de vie dans les villages (hébergement, alimentation, loisir, etc.). Un d'entre eux a pu obtenir un emploi plus rémunérateur ailleurs. Cette facilité pour démissionner peut être due au fait que les animateurs sont régis par des « conventions ». Ils n'ont pas un contrat de travail et ne reçoivent pas par conséquent de salaires. Ils reçoivent une rémunération que les principaux acteurs ont convenu d'appeler « indemnités ». Par ailleurs, les conventions sont signées avec les CGC qui ont très peu d'autorité sur les animateurs. Ces genres de situations créent des relations éphémères entre les animateurs et les centres. L'animateur peut donc s'en aller quand il veut sans être inquiété car son statut n'a pas d'aspect contraignant.

Cette situation a sensiblement affecté le bon fonctionnement de certains centres notamment celui du village de Diakoroba (commune de Farakou Massa). Dans ce village, 3 animateurs ont démissionné au cours de l'année. Le premier n'a fait qu'un mois de cours, le deuxième a fait 2 semaines et le troisième n'a fait que 3 jours et est parti sans

prévenir le CGC. Les conditions de vie difficiles dans les villages ont été évoquées par chacun des animateurs démissionnaires.

Par ailleurs, l'évaluation a constaté, à un moment, un conflit de compétences entre les maires et APSM dans le recrutement des animateurs. Les maires ont estimé que le recrutement des animateurs relevait d'eux et non de l'APSM. Ce conflit peut être évité par une clarification des rôles des principaux acteurs de terrain (les maires et l'équipe du programme – APSM).

- La communication entre les acteurs de suivi et supervision : le conseiller du CAP, les 2 directeurs coordinateurs, les superviseurs de l'équipe du programme (APSM), le sous-coordonateur et les agents PVM du volet éducation, doit être amélioré. Des dysfonctionnements (par exemple la faiblesse de la base de données fournie, l'absence de CGC au départ ! Les derniers CGC ont été mis en place en février 2012, le « bras de fer » entre les maires et l'APSM lors du recrutement des animateurs, etc.) devaient être partagés à temps afin d'envisager rapidement la recherche de solutions efficaces. Les espaces d'échanges entre les acteurs devaient être plus fréquents et plus opérationnels (permettre des échanges et des analyses concertées sur des informations émanant de la mise en œuvre du programme) Le système de rapportage prévu pour le pilotage du programme doit être appliqué et plus analytique (les rapports actuels sont plutôt descriptifs). Une communication efficace contribue positivement à la prise de décision à temps pour faire les ajustements nécessaires.
- La rencontre semestrielle prévue dans les engagements entre les 2 parties (MP et Fondation Strømme) n'a pas été tenue. Cependant, des rencontres extraordinaires ont été faites. La réunion semestrielle devrait être un outil de suivi efficace. Elle devait permettre d'analyser les informations dans le cadre du suivi de l'action de développement et envisager / réaliser à temps, les ajustements nécessaires.
- Les activités du projet ont été préfinancées par la Fondation Strømme. Cela a permis le démarrage à temps des activités. Il faut noter qu'une mobilisation tardive des fonds alloués à l'action peut gravement affecter sa mise en œuvre et par la même occasion l'atteinte de ses objectifs.

4. ANALYSE DU NIVEAU D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DU PROGRAMME

Le nombre de 600 enfants inscrits soit 30 enfants par centre n'a pas été atteint alors que les enfants déscolarisés précoces et non scolarisés sont très nombreux dans la zone du programme. Le PVM en a dénombré environ 2000. L'objectif a été atteint à 73,83%. Parmi les personnes inscrites le PVM attendait 80% des 600 enfants soit 480 enfants transférables à l'école fondamentale. Cet objectif a été atteint à 60,41%. En se référant aux prévisions, les objectifs n'ont pas été atteints. Mais, en tenant compte du contexte dans lequel le programme a été mis en œuvre (insuffisance d'informations précises et fiables, au départ, sur les groupes cibles du programme, faible mobilisation des population autour de la problématique des enfants déscolarisés précoces et non scolarisés, etc.) l'objectif atteint (290 enfants transférés) est louable.

4.1 Analyse de la préparation de l'action

Une explication logique est que les parents des enfants n'ont pas été suffisamment convaincus de l'utilité de la SSA/P. Témoin, après un an de mise en œuvre et compte tenu des résultats individuels obtenus (la grande capacité des enfants qui sont sortis des centres), les parents dans la zone et plus spécifiquement dans les villages d'intervention sollicitent la reprise de la SSA/P et la multiplication des centres.

Au 23 septembre 2012, les inscriptions suivantes étaient effectives dans les villages sans aucune sollicitation du programme :

N°	Villages	Nombre d'enfants inscrits
1.	Dioro	40
2.	Dioro Tintin	12
3.	Sènèkoun	0
4.	Diankinèbougou	19
5.	Diakoroba	29
6.	Sokè	15
7.	Konou	30
8.	Sama	0
	TOTAL	145

Une autre explication plausible est que la préparation du programme (sensibilisation des communautés avec comme objectif de les amener à percevoir et accepter la problématique des enfants déscolarisés précoces et des enfants non scolarisés) doit se faire de manière plus intense et sur la durée (au moins une année avant le démarrage de l'application de la SSA/P).

Une structure d'appui (un projet, une ONG, etc.) peut avoir l'initiative de susciter « un changement » dans un milieu donné pour une population donnée. Cependant, cela demande au préalable des efforts intenses d'information, d'éducation et/ou de sensibilisation afin d'amener les groupes cibles à s'impliquer dans le processus de changement. Dans le cas du présent programme, le PVM conformément à ses objectifs et à son approche, a perçu la pertinence de la SSA/P pouvant contribuer à l'atteinte de son objectif de 100% de taux de scolarisation dans sa zone d'intervention. Il a approché les communes concernées et la Fondation Strømme pour mettre le programme en marche. Chacun des acteurs approchés a saisi l'opportunité et accepté d'être une partie prenante dans la mise en œuvre de cette SSA/P. Cependant, on a pu constater très vite que les communautés et les communes ne se sont pas appropriés l'approche car leurs efforts de mobilisation, n'ont pas permis aux parents de libérer leurs enfants de 8 à 12 ans afin qu'ils s'inscrivent dans les centres SSA/P. Les principaux indicateurs de cette faible mobilisation des communautés sont les suivants : (i) « 75% des centres n'ont pas obtenu l'effectif attendu (30 apprenants) » et (ii) « le taux de déperdition dans les centres a atteint 23,02% ».

Ce travail de préparation relève des mairies (maître d'ouvrage du développement de l'éducation de base) et en partie du PVM qui est fortement implanté dans la zone et dispose

de ressources appropriées pour la mobilisation communautaire (*sa section « développement communautaire et institutionnel »*). Il faut reconnaître cependant que cela est un travail qui demande des ressources (humaines et techniques) importantes qui dépasse souvent les possibilités des mairies.

Si l'hypothèse de la « faible mobilisation communautaire » avait été élaborée au moment de la planification, le constat actuel de la faible préparation (au début des activités) pouvait être évité. Le suivi de cette hypothèse pouvait amener les parties prenantes à revoir les objectifs à la baisse ou de prendre, à temps, les mesures correctives adaptées.

La conséquence logique de cette faiblesse de préparation est la méconnaissance, par les communautés, de la SSA/P et de son importance pour combler les déficits d'éducation / formation des enfants. *Cette contrainte pour la phase 2012-2013 n'existe plus dans la mesure où les populations (notamment celles des villages qui abritent actuellement les 20 centres) sont actuellement très engagés pour la SSA/P. Cette nouvelle situation est attribuable au résultat obtenu (290 enfants déscolarisés précoces et non scolarisés transférables en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} année de l'école fondamentale après 9 mois de cours).*

D'autre part, la base de données qui a servi pour le recrutement des enfants comportait des insuffisances (signalés plus haut). Elle est actuellement mise à jour et pourra permettre un recrutement efficace en 2012-2013.

4.2 Analyse de la phase de mise en œuvre

La première année de mise en œuvre a été une « démonstration » pour les communautés bénéficiaires. Elles ont actuellement, bien compris la SSA/P et reconnu sa performance. Elles sont désormais prêtes à envoyer leurs enfants dans les centres. Des recensements sont actuellement faits dans les villages sur l'initiative des villageois. Ils seront plus importants après l'annonce de la mise en œuvre de la phase 2012-2013 du programme.

Les animateurs recrutés pour la campagne 2011-2012 sont compétents (Ils ont bénéficié d'une formation initiale de 17 jours, d'un recyclage et de 2 rencontres. Le taux de transfert (85,04% des enfants qui ont été réguliers au centre sont transférables) témoigne de la compétence des animateurs. Ces animateurs compétents et disponibles constituent un atout pour la 2^{ème} année de mise en œuvre de la SSA/P en zone PVM.

Les objectifs chiffrés attendus par le PVM ne sont pas atteints en première année. Mais au regard des résultats obtenus dans les villages, l'évaluation peut affirmer qu'une grande partie de la population est acquise à la SSA/P. Le déficit constaté en première année pourra être certainement comblé au cours de la campagne 2012-2013 permettant ainsi une valorisation optimale des investissements initiaux.

Le programme (la mise en œuvre de la SSA/P) a été planifié selon une logique cohérente. Les objectifs et les moyens nécessaires pour les atteindre sont clairement définis. La logique d'attribution, les moyens mobilisés permettent de réaliser les activités. Et la mise en œuvre de celles-ci permet d'atteindre les objectifs assignés.

L'évaluation a cependant constaté, que des éléments importants qui ne dépendent pas de la mise en œuvre de la SSA/P (de l'équipe de l'APSM) comme des facteurs externes ou des préalables qui peuvent influencer la réalisation des objectifs et résultats (mobilisation des communes, mobilisation des communautés, bonnes conditions d'hébergement des animateurs dans les villages) n'ont pas été suffisamment définis et analysés pendant la planification. Elles ont peut être été considérées comme acquises mais en réalité la situation n'était pas ce qui a été supposée. Ainsi, les activités ont démarré sur la base d'informations erronées. Cette situation est la principale cause des quelques « ratés » de départ. Cela explique donc l'impossibilité pour le programme d'obtenir les 600 inscrits attendus.

5. RECOMMANDATIONS AUX PRINCIPALES PARTIES PRENANTES (PVM, FONDATION STRØMME ET APSM)

La pertinence (le bien fondé de la SSA/P) dans la zone PVM est avérée. Malgré les résultats chiffrés qui n'atteignent pas ceux qui étaient attendus, l'efficacité de la SSA/P ne fait pas de doute. 85,04% de ceux qui ont suivi régulièrement les cours sont transférés dans les écoles fondamentales (en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} année). Après cette première année, il existe quelques défis à relever afin d'atteindre la performance souhaitée. Sur la base de ces constats / analyses, l'évaluation fait les recommandations suivantes :

5.1 Au Projet Village du Millénaire

Des efforts importants doivent être fait afin d'amener les populations dans la zone (les 2 communes rurales : Diaro et Farakou-Massa) à s'approprier de la problématique de l'éducation des enfants en général et de celle des enfants déscolarisés précoces et des enfants non scolarisés en particulier. Il faut d'abord que les villageois acceptent que ce soit un problème. Il faut qu'ils soient dans la logique selon laquelle, les parents ont le devoir d'assurer un avenir meilleur à leurs enfants en les dotant de capacités civiques et professionnelles.

Dans un milieu dominé par la spiritualité (présence forte d'écoles coraniques), le PVM doit à travers ses ressources techniques et humaines amener les parents des enfants et les communautés à accepter que la déscolarisation précoce et la non scolarisation sont des problèmes de développement. Les parents doivent également accepter la nécessité d'une alternative d'éducation pour ces groupes d'enfants. Pour cela, un travail important de sensibilisation et d'organisation des populations doit précéder la mise en œuvre de la SSA/P. A défaut d'avoir réalisé cette étape, une action de sensibilisation / éducation des parents doit être entreprise parallèlement à la mise en œuvre de la SSA/P. Cela va permettre à l'équipe de mise en œuvre du programme (APSM) de se concentrer davantage sur les aspects plus techniques de la stratégie (renforcement des animateurs, suivi pédagogique, renforcement des CGC, fonctionnement global des centres).

Pour une prochaine phase (campagne 2012-2013) de nombreux villageois connaissent la performance de la SSA/P. Ils ont perçu que c'est possible de récupérer des enfants de 8 à 12 ans. Néanmoins, il est important qu'ils acceptent que ces enfants doivent être récupérés dans le but de les assurer un meilleur avenir.

L'implication de la « section développement communautaire et institutionnel » du programme dans la mobilisation des communes et des communautés pour la mise en œuvre de la SSA/P peut être une alternative efficace. Elle peut, compte tenu de ses compétences, développer et utiliser des outils efficaces pour mobiliser les populations autour de la SSA/P.

Dans la perspective de faire des écoles coraniques, des alliés pour la promotion de la SSA/P le PVM et la Fondation Strømme doivent étudier davantage la situation de ces écoles afin de les comprendre et de savoir dans quelles mesures elles peuvent être considérées comme un atout pour contribuer à l'atteinte de l'objectif de l'EPT. Le PVM et la Fondation Strømme pourront s'enquérir des expériences d'éducation/formations des enfants des écoles coraniques en cours au Mali et dans la sous-région (notamment le Sénégal) avec enda-Mali (Mali) et enda Jeunesse-Education (Sénégal). Ainsi, une intégration de la dimension de l'école coranique pourra alors être envisagée dans la SSA/P sans risque de l'affecter.

Afin d'assurer l'atteinte des objectifs chiffrés, le PVM doit développer un système de suivi des hypothèses afin d'ajuster à temps et/ou en fonction des facteurs externes les résultats chiffrés attendus. Il est également important d'envisager des actions ou stratégies visant à minimiser les effets des facteurs externes identifiés sur les résultats attendus.

Le PVM doit prendre des dispositions afin de faire à temps les décaissements de fonds nécessaires pour le financement des activités. Cette disposition permettrait d'éviter des retards qui pourraient compromettre l'atteinte des objectifs.

5.2 A la fondation Strømme

La Fondation Strømme a certainement de longues années d'expériences et de succès avec la SSA/P. Elle est certainement très sollicitée par des acteurs intervenant dans l'éducation pour développer la stratégie pour une contribution efficace aux objectifs de l'EPT. Afin d'éviter des situations comme celles actuellement en cours dans la zone du PVM, la Fondation Strømme doit dynamiser le cadre de concertation avec l'APSM, afin d'avoir à temps toutes les informations relatives aux résultats intermédiaires nécessaires qui permettront des réajustements si besoin pour l'atteinte des objectifs.

Au-delà des accords, des rapports et des rencontres périodiques, la Fondation Strømme doit avoir avec l'APSM, un système de suivi (basé sur des indicateurs définis en commun accord) qui permet d'avoir à temps toutes les informations relatives à la mise en œuvre et aux résultats.

Sous réserve qu'elle n'est pas faite⁷, l'évaluation propose au PVM d'adopter le principe d'une planification par objectif pour toutes ses interventions notamment la SSA/P en cours avec la Fondation Strømme. Il permet d'anticiper les résultats et de préciser dès le départ des indicateurs de suivis d'objectifs intermédiaires (ou de résultats). Cela permettra également d'avoir au-delà du protocole avec l'ONG de mise en œuvre, un outil de pilotage de la mise en œuvre de la stratégie. Le système de suivi pourra alors être basé sur les

⁷ Les documents proposés à l'évaluation ne proposent pas une planification détaillée de l'action de développement conduite par la Fondation Strømme.

indicateurs élaborés en commun accord. Il permet également de préciser des hypothèses qui doivent être suivis pour une meilleure atteinte des objectifs fixés.

5.3 A l'ONG de mise en œuvre (APSM)

Responsable de la mise en œuvre du programme, au nom de la Fondation Strømme, l'APSM a deux partenaires directs avec lesquels elle doit communiquer constamment par rapport aux activités et aux résultats obtenus. Cette communication a essentiellement un objectif de pilotage du programme. A la suite des constats et analyses au cours de l'évaluation, il est recommandé à l'APSM de développer davantage la communication avec toutes les parties prenantes (Mairie, PVM, Fondation Strømme, CAP) afin de partager à temps les contraintes / difficultés rencontrées dans la mise en œuvre. Cela permet d'impliquer à temps les autres parties à la recherche et la mise en œuvre de solutions adaptées ;

Accentuer davantage les efforts sur le renforcement des Comités de Gestion des Centres notamment en matière de développement organisationnel. Cela consistera à accompagner les CGC, au-delà de la mobilisation et du suivi des enfants inscrits, à fonctionner en organisation. C'est-à-dire un groupe de personnes responsables qui prendra le temps, la responsabilité et qui se donnera les moyens de réfléchir sur la situation (potentialités et contraintes) du centre. De prendre des décisions utiles pour sa promotion. Cela passe par la tenue régulière de rencontres au cours desquels des réflexions /échanges sont faits sur le centre, des stratégies de résolution des problèmes sont développées, des décisions sont prises et exécutées avec la coopération des autorités communales et communautaires.

Par ailleurs, le CGC doit être accompagné dans le développement de relations opérationnelles entre eux et leurs partenaires institutionnels (les communautés et les collectivités territoriales). Les CGC doivent sentir une obligation de rendre compte dans la mesure où ils sont des gestionnaires délégués.

Il faut donc, au-delà de la formation assurer un accompagnement de proximité qui consistera à faire modérer les rencontres du CGC par un agent de l'APSM ou l'animateur du centre pendant une période suffisante pour installer durablement l'habitude et la capacité de réfléchir ensemble.

Ces efforts aboutiront à renforcer l'implication des autres acteurs (leaders communautaires, parents des enfants, autorités communales, etc.) de façon plus efficaces aux actions en faveur de la promotion de l'éducation notamment le maintien des enfants dans les centres et des animateurs à leurs postes.

5.4 A l'ensemble des acteurs directs du programme

Pour la campagne 2012-2103, l'évaluation recommande aux parties prenantes (PVM, Fondation Strømme et l'APSM) de formaliser le système de planification du programme en ajoutant aux protocoles une matrice de planification qui résumerait les objectifs, résultats, indicateurs et hypothèses. Des indicateurs de résultats pourraient être formulés de façon à percevoir et mesurer les effets intermédiaires (changements chez différents acteurs du programme) qui favorisent ou bloquent l'atteinte des objectifs.

Il sera également nécessaire d'élaborer des hypothèses pour le programme. Il s'agit de facteurs externe à la SSA/P (qui sont dans l'environnement de la SSA/P) et qui peuvent entraver son développement et par la même occasion l'atteinte des objectifs assignés.

L'analyse des informations contenues dans les rapports et les comptes-rendus de réunion manquent souvent de détails pour comprendre ce qui se passe et faire une véritable analyse afin de prendre des décisions importantes en conséquence. Le programme doit donc envisager (dans l'avenir) la définition de paramètres précis à observer tout au long de la mise en œuvre de la stratégie avec des informations précises à collecter (préalablement définies). Il s'agit d'avoir des repères pour s'informer périodiquement des progrès accomplis dans la mise en œuvre des activités et la réalisation des résultats attendus. Cela permettra de préparer des outils de collecte et d'analyse participatifs afin de permettre aux parties prenantes d'analyser aux mêmes moments les mêmes informations pour un meilleur pilotage de l'action.

Il faut pour cela envisager un mécanisme de dialogue et concertation (qui implique l'ensemble des acteurs) – Définir la manière par laquelle les parties prenantes peuvent partager les informations et échanger leurs interprétations de ces informations dans le but de renforcer la compréhension – Cet exercice permet d'analyser en temps réel les progrès accomplis, les écueils et les opportunités à saisir pour un meilleur développement de la stratégie. Cela peut être fait à travers la tenue régulière des rencontres semestrielles prévues. Ces rencontres doivent être l'occasion de faire le point sur l'état d'avancement des activités et observer ensemble le niveau de réalisation des indicateurs de résultats.

ANNEXES :

Annexe 1 : Plan de travail pour l'évaluation du Programme SSA/P des communes de Dioro et Farakou-Massa financé par Projet Village du Millénaire

Aspects à observer et analyser	Cible – Interlocuteurs sur le terrain	Outils & Guide	
		Outil	Guide
- Respect des engagements des parties prenantes conformément aux conventions signées (ente PVM et SFWA et entre SFWA et APSM) ; Voir le niveau de réalisation dans les engagements existant entre l'ONG APSM et le CAP et l'ONG APSM et les municipalités	- PVM	Focus group avec l'équipe de PVM	- Conventions signées - Engagements du PVM conformément aux conventions - Engagements respectés et facteurs favorables - Engagements pas encore respectés – Facteurs de blocage - Commentaires par rapport à chacune des conventions
	- SFWA	Focus group avec SFWA	- Conventions signées - Engagements du SFWA conformément aux conventions - Engagements respectés et facteurs favorables - Engagements pas encore respectés – Facteurs de blocage - Commentaires par rapport à chacune des conventions
	- APSM	Focus group avec l'équipe de APSM	- Conventions signées - Engagements de l'APSM conformément aux conventions - Engagements respectés et facteurs favorables - Engagements pas encore respectés – Facteurs de blocage - Commentaires par rapport à chacune des conventions
- Fiabilité de la base de données présentée par PVM pour justifier	- PVM	Focus group avec équipe	- Année de constitution de la base de données - Méthodologie utilisée

Aspects à observer et analyser	Cible – Interlocuteurs sur le terrain	Outils & Guide	
		Outil	Guide
l'existence de la cible de la SSA/P ;			<ul style="list-style-type: none"> - Utilité de la base de données - Difficultés rencontrées dans l'utilisation de la base de données
	- CAP	Entretien avec le point focal du programme au CAP	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de la base de données constituées par PVM (connaissez-vous cette base de données ? Qu'est ce que vous en pensez ?) - Utilité de cette base de données - Constats positifs et critiques par rapport à l'utilisation de la base de données.
	- Ecoles	Focus group avec les enseignants dont le directeur	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de la base de données constituées par PVM (connaissez-vous cette base de données ? Qu'est ce que vous en pensez ?) - Utilité de cette base de données - Utilisation de la base de donnée (est ce que vous utilisez la base de données ?) - Constats positifs et critiques par rapport à l'utilisation de la base de données (selon vous qu'est ce qui a bien marché avec cette base de données ? Qu'est ce qui n'a pas bien marché et qu'il faut améliorer?) - Autres commentaires par rapport à la base de données.
- Collaboration entre PVM et APSM sur le terrain dans la gestion du cycle de la SSA/P, c'est-à-dire à l'évaluation de fin de campagne ;	- PVM	Focus group avec équipe PVM	<ul style="list-style-type: none"> - Domaines d'intervention de PVM sur le terrain - Domaines d'intervention d'APSM dans le cadre du programme SSA/P - Domaines de coopération avec APSM - Succès dans la coopération avec APSM sur le terrain - Communication avec APSM pour une synergie d'actions

Aspects à observer et analyser	Cible – Interlocuteurs sur le terrain	Outils & Guide	
		Outil	Guide
			<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés rencontrées - Propositions pour une amélioration de la coopération avec APSM dans le cadre du programme SSA/P
	- APSM	Focus group avec équipe APSM ou entretien avec un responsable	<ul style="list-style-type: none"> - Domaines d'intervention de l'APSM sur le terrain dans le cadre du programme SSA/P - Domaines d'intervention PVM dans les mêmes localités - Domaines de coopération avec les équipes de PVM - Succès dans la coopération avec les équipes de PVM sur le terrain - Communication avec les équipes de PVM pour une synergie d'actions - Difficultés rencontrées - Propositions pour une amélioration de la coopération avec les équipes de PVM dans le cadre du programme SSA/P
	- Communautés villageoises	Focus group avec les acteurs villageois impliqués dans le programme SSA/P	<ul style="list-style-type: none"> - Actions menées avec l'APSM dans le cadre du SSA/P - Actions menées avec le PVM - Interventions du PVM dans le programme SSA/P - Perceptions sur la coopération entre PVM et APSM sur le terrain
- Collaboration entre l'ONG APSM et les Services techniques d'une part et d'autre part entre l'ONG APSM et les Municipalités ;	- APSM	Focus group avec APSM ou entretien avec un responsable	<ul style="list-style-type: none"> - Services techniques partenaires - Domaines de collaboration avec chacun des services techniques - Actions concrètes réalisées dans le cadre des coopérations - Etat de la coopération avec chacun des services

Aspects à observer et analyser	Cible – Interlocuteurs sur le terrain	Outils & Guide	
		Outil	Guide
			techniques - Forces de la coopération - Faiblesses de la coopération - Stratégies conçues et utilisée pour retenir les enfants.
	- Services techniques	Entretien ou focus group avec le CAP	- Domaines de collaboration avec l'APSM pour la mise en œuvre du programme SSA/P - Actions concrètes réalisées dans le cadre des coopérations pour la mise en œuvre du programme SSA/P - Etat de la coopération avec l'APSM pour la mise en œuvre du programme SSA/P - Forces de la coopération pour la mise en œuvre du programme SSA/P - Faiblesses de la coopération pour la mise en œuvre du programme SSA/P - Stratégies conçues et utilisée pour retenir les enfants.
	- Conseils communaux	Focus group avec l'équipe communal (élus et agents communaux)	- Domaines de collaboration avec l'APSM pour la mise en œuvre du programme SSA/P - Actions concrètes réalisées dans le cadre des coopérations pour la mise en œuvre du programme SSA/P - Etat de la coopération avec l'APSM pour la mise en œuvre du programme SSA/P - Forces de la coopération pour la mise en œuvre du programme SSA/P - Faiblesses de la coopération pour la mise en œuvre du

Aspects à observer et analyser	Cible – Interlocuteurs sur le terrain	Outils & Guide	
		Outil	Guide
			<ul style="list-style-type: none"> programme SSA/P - Stratégies conçues et utilisée pour retenir les enfants.
<ul style="list-style-type: none"> - Implication des communautés bénéficiaires dans la mise en œuvre du programme telle que définie dans le cadre commun de référence de la SSA/P ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Communautés villageoises 	<ul style="list-style-type: none"> Focus group avec les acteurs villageois impliqués dans le programme SSA/P 	<ul style="list-style-type: none"> - Contributions communautaires planifiées dans le cadre de la mise en œuvre du programme SSA/P - Contributions communautaires réelles (à nos jours) dans le cadre de la mise en œuvre du programme SSA/P - Succès par rapport à ces contributions - Difficultés rencontrées et leur explication - Stratégies conçues et utilisée pour retenir les enfants.
<ul style="list-style-type: none"> - Opinion des communautés bénéficiaires sur la SSA/P ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Communautés villageoises 	<ul style="list-style-type: none"> Focus group avec les acteurs villageois impliqués dans le programme SSA/P 	<ul style="list-style-type: none"> - Avis généraux sur le programme SSA/P (cibles, méthodes de travail, etc.) - Utilité / bénéfice du SSA/P pour l'éducation / formation des enfants : <ul style="list-style-type: none"> * Scolarisation * Promotion de l'emploi local
<ul style="list-style-type: none"> - Efficacité de l'ONG APSM dans la gestion du cycle de la SSA/P ; telle définie dans le cadre commun de référence de la SSA/P ; 	<ul style="list-style-type: none"> - APSM 	<ul style="list-style-type: none"> Focus group avec APSM ou entretien avec un responsable 	<ul style="list-style-type: none"> - Résultats obtenus à nos jours à travers le programme SSA/P - Attribution de ces résultats aux activités menées par APSM (comment peut-on attribuer les résultats obtenus aux activités de l'APSM) - Difficultés rencontrées - Propositions concrètes pour améliorer l'efficacité.
	<ul style="list-style-type: none"> - CAP 	<ul style="list-style-type: none"> Entretien avec le point focal du programme au CAP 	<ul style="list-style-type: none"> - Résultats obtenus à nos jours à travers le programme SSA/P - Attribution de ces résultats aux activités menées par

Aspects à observer et analyser	Cible – Interlocuteurs sur le terrain	Outils & Guide	
		Outil	Guide
			<p>APSM (comment peut-on attribuer les résultats obtenus aux activités du programme réalisées par l'APSM)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficultés rencontrées - Propositions concrètes pour améliorer l'efficacité.
	- Ecoles	Focus group avec les enseignants dont le directeur	<ul style="list-style-type: none"> - Résultats obtenus à nos jours à travers le programme SSA/P - Attribution de ces résultats aux activités menées par APSM (comment peut-on attribuer les résultats obtenus aux activités du programme réalisées par l'APSM) - Difficultés rencontrées - Propositions concrètes pour améliorer l'efficacité.
- Performance de l'ONG APSM par rapport aux résultats obtenus en fin de campagne ; en termes d'effectifs, de taux de régularité et de succès ;	- APSM	Focus group avec APSM ou entretien avec un responsable	<ul style="list-style-type: none"> - Résultats obtenus conformément à la planification du programme - Résultats non atteints - Explication du niveau de résultat actuel - Comment expliquez vous ce niveau de résultat ? <ul style="list-style-type: none"> * Facteurs internes à l'APSM qui ont influencé ce niveau de résultat * Facteurs externes à l'APSM (influences de PVM, de la Fondation Strømme, des services techniques, des conseils communautés, des communautés villageoises) qui ont influencé ce niveau de résultat
	- CAP	Entretien avec le point focal du	- Résultats obtenus conformément à la planification du programme

Aspects à observer et analyser	Cible – Interlocuteurs sur le terrain	Outils & Guide	
		Outil	Guide
		programme au CAP	<ul style="list-style-type: none"> - Résultats non atteints - Explication du niveau de résultat actuel - Comment expliquez vous ce niveau de résultat ? <ul style="list-style-type: none"> * Facteurs attribuables à l'APSM qui ont influencé ce niveau de résultat * Facteurs externes (à déterminer) qui ont influencer ce niveau de résultat
	- Ecoles	Focus group avec les enseignants dont le directeur	<ul style="list-style-type: none"> - Résultats obtenus conformément à la planification du programme - Résultats non atteints - Explication du niveau de résultat actuel - Comment expliquez vous ce niveau de résultat ? <ul style="list-style-type: none"> * Facteurs attribuables à l'APSM qui ont influencé ce niveau de résultat * Facteurs externes (à déterminer) qui ont influencé ce niveau de résultat
- Acquisitions des apprenants des centres dans les différentes disciplines ;	- Apprenants	Focus group avec les apprenants des centres	<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelles compétences acquises suites aux actions du programmes SSA/P - Avis sur l'utilité / bénéfice de ces nouvelles compétences - Utilisations actuelles et possibles des nouvelles compétences acquises
- Suivis de la Fondation Strømme dans la mise en œuvre du programme ;	- Fondation Strømme	Entretiens avec les personnes en charge du programme au niveau de la	<ul style="list-style-type: none"> - Domaines de suivi (champs d'observation) – Les aspects du programme que vous suivez (activités, utilisation des moyens, résultats obtenus, etc.) - Acteurs impliqués dans le suivi

Aspects à observer et analyser	Cible – Interlocuteurs sur le terrain	Outils & Guide	
		Outil	Guide
		Fondation Strømme	<ul style="list-style-type: none"> - Périodicité du suivi - Moyens (outils utilisés) - Mécanisme de concertation entre les acteurs du programme pour la prise en compte des résultats du suivi dans le pilotage du programme
	- APSM	Focus group avec APSM ou entretien avec un responsable	<ul style="list-style-type: none"> - Aspects du programme SSA/P suivis par la Fondation Strømme (activités, utilisation des moyens, résultats obtenus, etc.) - Implications de l'APSM dans le suivi - Périodicité du suivi - Moyens (outils utilisés) - Prise en compte des résultats du suivi dans le pilotage du programme - Comment ?
	- PVM	Focus group avec l'équipe APSM ou entretien avec un responsable	<ul style="list-style-type: none"> - Aspects du programme SSA/P suivis par la Fondation Strømme (activités, utilisation des moyens, résultats obtenus, etc.) - Implications de l'APSM dans le suivi - Périodicité du suivi - Moyens (outils utilisés) - Prise en compte des résultats du suivi dans le pilotage du programme - Comment ?
- Suivis du CAP de Markala dans la mise en œuvre du programme.	- CAP de Markala	Entretien avec le point focal du programme au CAP	<ul style="list-style-type: none"> - Aspects du programme SSA/P suivis par le CAP (activités, utilisation des moyens, résultats obtenus, etc.) - Acteurs impliqués dans le suivi - Périodicité du suivi

Aspects à observer et analyser	Cible – Interlocuteurs sur le terrain	Outils & Guide	
		Outil	Guide
			<ul style="list-style-type: none"> - Moyens (outils utilisés) - Prise en compte des résultats du suivi dans le pilotage du programme - Comment ?
	- APSM	Focus group avec l'équipe APSM ou entretien avec un responsable	<ul style="list-style-type: none"> - Aspects du programme SSA/P suivis par le CAP (activités, utilisation des moyens, résultats obtenus, etc.) - Acteurs impliqués dans le suivi - Périodicité du suivi - Moyens (outils utilisés) - Prise en compte des résultats du suivi dans le pilotage du programme - Comment ?
	- Ecoles	Focus group avec les enseignants dont le directeur	<ul style="list-style-type: none"> - Aspects du programme SSA/P suivis par le CAP (activités, utilisation des moyens, résultats obtenus, etc.) - Acteurs impliqués dans le suivi - Périodicité du suivi - Moyens (outils utilisés) - Prise en compte des résultats du suivi dans le pilotage du programme - Comment ?
- Mise en œuvre des mesures correctives adoptées à Ségou dans les locaux de PVM le 15 décembre 2011 lors de la réunion quadripartite -SFWA, PVM, Secrétariat Permanent Sous Régional de la SSA/P et	- PVM	Focus group avec équipe PVM	<ul style="list-style-type: none"> - Mesures correctives adoptées à Ségou - Niveau de mise en œuvre de chacune des mesures adoptées - Mesures correctives qui n'ont pas été mises en œuvre - Difficultés rencontrées et explication.
	- SFWA	Focus group avec SFWA	<ul style="list-style-type: none"> - Mesures correctives adoptées à Ségou - Niveau de mise en œuvre de chacune des mesures

Aspects à observer et analyser	Cible – Interlocuteurs sur le terrain	Outils & Guide	
		Outil	Guide
APSM ;			adoptées - Mesures correctives qui n'ont pas été mises en œuvre - Difficultés rencontrées et explication.
	- APSM	Focus group avec équipe APSM ou entretien avec un responsable	- Mesures correctives adoptées à Ségou - Niveau de mise en œuvre de chacune des mesures adoptées - Mesures correctives qui n'ont pas été mises en œuvre - Difficultés rencontrées et explication.
- Qualité du matériel et équipements mis à la disposition de l'ONG APSM par le PVM pour le compte du programme ;	- APSM	Focus group avec équipe APSM ou entretien avec un responsable	- Matériels / équipements mis à la disposition de l'APSM - Appréciation de la qualité de ces matériels à la livraison - Etat actuel des ces matériels et équipements - Appréciation de l'utilisation des matériels et équipements fournis.
	- PVM	Focus group avec équipe PVM	- Matériels / équipements mis à la disposition de l'APSM - Appréciation de la qualité de ces matériels à la livraison - Etat actuel des ces matériels et équipements - Appréciation de l'utilisation des matériels et équipements fournis.

Questions supplémentaires

- Pourquoi les effectifs n'ont pas été atteints ?
- Qui est responsable ? situer les responsabilités ? est-ce le retard dans la mise en place des CGC ? ont-ils les capacités de faire ce travail ?
- Critiques des différentes parties (APSM et PVM) sur les suivis de la Fondation Strømme
- Faire des recommandations pour l'amélioration des suivis de la fondation Strømme.
- Quelles peut être l'influence des autres volets de PVM sur le SSA/P ?
- Quelles peuvent être les recommandations pour améliorer le volet de la SSA/P dans la zone ?
- faire une comparaison des résultats du programme SSA/P par rapport aux autres composants de PVM ?

Annexe 2 : Calendrier des missions de terrain

Date	Lieu	Acteurs à rencontrer
19.09.2012	Bamako/Ségou	Déplacement
19.09.2012	Ségou	Chef de Projet Village Millénaire et Coordinateur de l'ONG APSM en charge du programme SSA/P
20.09.2012	Markala	CAP
20.09.2012	Dioro	Maire + Conseillers impliqués dans le programme SSA/P Animateurs du programme
21.09.2012 au 23.09.2012	Villages retenus à Dioro - Succès : Dioro Titi et Dioro - Moyen : Sèinkou - Moins de succès : Sama	Leaders communautaires Comités de Gestion Scolaire Autorités scolaires (Enseignants + Directeur d'école) Auditeurs de la SSA/P
22.09.2012	Ségou	Rencontre avec l'équipe APSM (Coordinateur régional, sous-coordonateur et 1 superviseur)
23.09.2012	Farakou-Massa	Maire + Conseillers impliqués dans le programme SSA/P Animateurs du programme
24.09.2012 au 25.09.2012	Villages retenus dans la commune de Farakou-Massa - Succès : Soké et Diaginèbougou - moyen : Kanou - moins de succès : Diakoroba	Leaders communautaires (Comités de Gestion Scolaire Autorités scolaires (Enseignants + Directeur d'école) Auditeurs de la SSA/P
24.09.2012	Ségou	Rencontre avec le Coordinateur Education du PVM
25/09/2012	Ségou/Bamako	Déplacement
28.09.2012	Bamako	Rencontre avec le coordinateur Education de la fondation Strømme.

Annexe 3 : Liste des personnes rencontrées

Date : 20/09/2012 Commune : Markala Village de Markala

Groupe rencontré: CAP et Animateurs de la SSA/P

Prénom	Nom	Fonction
CAP de Markala		

Moussa Yacouba	Coulibaly	DCAP
Oumar	Traoré	CP chargé l'alphabétisation et la SSA/P
Animateurs		
Yacouba	Traoré	Animateur à Boumboukoro_ Commune de Dioro
Ramata	Diarra	Animatrice de Sama_ Commune de Dioro

Date : 20/09/2012 Commune : Dioro Village de Dioro

Groupe rencontré: La municipalité, les Coordinateurs communaux de PVM et Directeurs d'écoles publiques, l'animateur de la radio rurale, un animateur

Prénom	Nom	Fonction
La Municipalité		
Aoudi	Traoré	Maire
Ibréhim	Dicko	2 ^e Adjoint et chargé de l'éducation
Coordinateurs communaux de PVM/Directeurs d'écoles publiques		
Seydou Youssouf	Traoré	Directeur d'école publique et coordinateur de la commune de Dioro PVM
Mamadou B.	Diarra	Directeur d'école publique et coordinateur de la commune de Farakou Massa
Animateur		
Barry Oumar	Sidibé	Animateur du village de Sinèkouni Moukando commune de Dioro

Date : 21/09/2012 Commune : Dioro Village de Dioro Tintin

Groupe rencontré: CGC, communauté villageoise, animateur, apprenants

Prénom	Nom	Fonction
CGC et Leaders leaders villageois		
Madou Blé	Touré	Chef de village
Tidiane	Diallo	Chargé de communication
Amadou	Touré	Vice président et chargé de recensement
Yacouba	Touré	Président
Animateur		
José	Coulibaly	Animateur du centre
Apprenants		
Mamoudou	Toué	
Ibrahim	Touré	
Moufounè	Diallo	
Alou	Traoré	
Mafounè	Touré	
Abdoulaye	Diallo	
Moctar	Touré	
Sidy	Touré	
Fatouma	Touré	

Prénom	Nom	Fonction
Tata	Touré	
Mariam Y.	Touré	
Mariam S.	Touré	

Date : 21/09/2012 Commune : Dioro Village de Dioro

Groupe rencontré: CGC

Prénom	Nom	Fonction
Diafara	Sangafé	Président
Sidy Ibrahim	Fofana	Secrétaire administratif

Date : 21/09/2012 Commune : Dioro Village de Sama

Groupe rencontré: Communauté et Leaders villageois, CGC et apprenants

Prénom	Nom	Fonction
Téifou	Tikambo	Chef de village
Moctar	Tikambo	Président CGC
Bamadou	Dembélé	Chargé de recensement des enfants
Apprenants		
Kassim	Tikambo	
Affissou	Tikambo	

Date : 22/09/2012 Commune : Farakou Massa Village de Dianguinébouyou

Groupe rencontré: CGC et Leaders communautaires

Prénom	Nom	Fonction
Amadou	Diarra	Chef de village
Sidy	Diarra	Notable du village
Amary	Diarra	Président CGC et conseiller à la mairie
Madou	Dembélé	Secrétaire administratif
Lamine	Diarra	Notable du village
Apprenants		
Ismaila	Diarra	
Sidy	Diarra	

Date : 22/09/2012 Commune : Dioro Village de Séninkou

Groupe rencontré: CGC et Leaders communautaires

Prénom	Nom	Fonction
Souleymane	Minindjo	Chef de village
Bourama	Minindjo	Président
Sékou	Minindjo	Notable

Date : 23/09/2012 Commune : Farakou Massa Village de Diakoroba

Groupe rencontré: CGC et Leaders communautaires, conseillers

Prénom	Nom	Fonction
Yamoussa	Bah	Président
Sidy	Bah	Chef de village
Basékou	Bah	Conseiller villageois
Mahamadou	Bah	1 ^{er} Adjoint au maire et conseiller villageois
Oumar	Bah	Enseignant Madersa
Aba	Traoré	Notable
Zafana	Bah	Membre du CGS
M'Baye	Bah	Villageois
Massoma	Bah	Membre du CGS
Ablaye	Bah	Vice président CGS
Moussa	Bah	Membre de CGS
Soumekoba	Bah	Frère du chef de village
Aly	Diallo	Villageois
Adama	Bah	Villageois
Issa	Bah	Villageois

Date : 23/09/2012 Commune : Farakou Massa Village de Soké

Groupe rencontré: CGC et communautés villageois

Prénom	Nom	Fonction
Moctar	Diarra	Président du CGC
Madou	Koné	Conseiller à la mairie
Moussa	Fané	Notable
Mamadou	Tangara	Parents d'apprenant
Soumaila	Koné	Frère du chef de village et conseiller

Date : 23/09/2012 Commune : Farakou Massa Village de Konou

Groupe rencontré: CGC et communautés villageois

Prénom	Nom	Fonction
Bakoroba	Konaté	Chef des conseillers villageois
Lamine	Konaté	Chef de village
Lassine	Konaté	Ancien chef de village par intérim
Samba	Bagayoko	Membre de l'AP
Ladji Madjou	Sampana	Vice président CGC
Bakaliou	Konaté	Membre CGC
Madou	Touré	Secrétaire administratif
Apprenants		
Madjou	Fané	
Fatoumata	Tangara	

Date : 23/09/2012 Commune : Farakou Massa Village de Kominè (chef lieu de commune)

Groupe rencontré: Municipalité

Prénom	Nom	Fonction
Salia	Diarra	Maire

Date : 24/09/2012 Commune : Dioro Village de Dioro

Groupe rencontré: Antenne de l'APSM

Prénom	Nom	Fonction
Tité	Poudiougou	Coordinateur
José	Togo	Superviseur
Abel	Coulibaly	Superviseur

Annexe 4 : Liste des documents exploités

N°	Titre du document	Auteur	Année
1.	Rapport de mission APSM et PVM à Dioro	APSM	Août 2012
2.	Compte rendu de réunion SFWA, APSM et PVM	SFWA	26 juillet 2012
3.	Compte rendu de la réunion Projet Villages du Millénaire	SFWA	12 juillet 2012
4.	Compte rendu réunion Fondation Strømme & ONG APSM	SFWA	05 juillet 2012
5.	Compte Rendu Rencontre entre la Fondation Strømme Afrique de l'Ouest et l'ONG APSM sur la SSA/P dans la zone PVM/Ségou	APSM et la SFWA	03 juillet 2012
6.	Compte rendu rencontre de travail Fondation Strømme et l'ONG APSM	SFWA	05 juin 2012
7.	Rapport semestriel de la SSA/P	APSM	Mars 2012
8.	Rapport de supervision des centres de la SSA/P par l'APSM et PVM_ Communes de Dioro et Farakou Massa	SFWA	Mars 2012
9.	Procès verbal de la rencontre bipartie APSM-Fondation Strømme	APSM	24 janvier 2012
10.	Rapport de mission APSM et SFWA dans la zone du programme (Ségou)	SFWA	Juillet 2011
11.	Rencontre SFWA, PVM et APSM à Ségou	APSM	15 décembre 2011
12.	Rapport de formations (recyclage) des encadreurs de la SSA/P	APSM	Décembre 2011
13.	Rapport trimestriel de la SSA/P	APSM	Décembre 2011
14.	Rapport de fin de campagne APSM et PVM	APSM	

N°	Titre du document	Auteur	Année
15.	Exemplaire du contrat de partenariat	SFWA	
16.	Convention de travail entre l'animateur et le village	APSM	
17.	Exemplaire du protocole d'accord entre l'ONG APSM et les services technique de l'éducation	APSM	
18.	Accord de coopération 2011 : Entre MP et Fondation Strømme	MP	29.12.2011
19.	Cahier de charge des acteurs de la SSA/P	SFWA	
20.	Manuel de Gestion des centres à passerelle	SFWA	
21.	Doc projet PVM	APSM	

Annexe 5 : Termes de références de l'évaluation

1. PRESENTATION DE LA FONDATION STROMME :

I.1. Introduction :

La Fondation Strømme est une ONG Norvégienne de développement basée sur des valeurs chrétiennes. Créée en 1976, elle intervient dans quatre régions du monde qui sont : l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique de l'Est, l'Asie et l'Amérique du Sud.

Le Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest, situé à Bamako, a débuté ses activités au Mali en 1984 et couvre aujourd'hui le Burkina Faso et le Niger.

La Fondation STRØMME intervient principalement dans les domaines de l'Education et de la Micro-finance dont les concepts phares sont le programme Epargner Pour le Changement (E.P.C) et la Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle (SSA/P). A ces programmes s'ajoutent aujourd'hui quelques expérimentations de nouveaux concepts tels que l'Alphabétisation Active (A A) la Stratégie de Scolarisation Accélérée/ Passerelle 2 (SSA/P2) et le Centre de Ressources Communautaires (CRC).

I.2. Stratégie de concentration :

La stratégie de concentration/synergie est l'approche de couverture géographique adoptée par la Fondation Strømme Afrique de l'Ouest. Cette approche consiste à mettre en œuvre dans une même zone géographique et au profit d'une même population, les trois programmes de la Fondation Strømme Afrique de l'Ouest que sont la Stratégie de Scolarisation Accélérée (SSA/P), Epargner pour le Changement (EPC) et l'Alphabétisation Active (A A) pour avoir plus d'impact. Ces trois programmes sont complémentaires et se renforcent mutuellement dans un processus de synergie d'actions. Ensemble, ils contribuent plus efficacement à lutter contre la pauvreté.

I.3. Stratégie d'intervention :

La Fondation Strømme n'intervient pas directement sur le terrain, mais plutôt à travers des ONG et des associations locales. Son approche est donc basée sur le « Faire Faire ».

A ce jour, la Fondation Strømme Afrique de l'Ouest est en partenariat avec 18 ONG au Mali, dont 15 intervenants dans le domaine de l'éducation, 04 au Burkina Faso, 02 au Niger.

En plus des partenaires de mise en œuvre, la Fondation Strømme développe des relations de partenariat stratégique avec d'autres ONG internationales et avec les Etats. Ces partenariats visent à diversifier les sources de financement des activités en vue d'atteindre le maximum de bénéficiaires possibles.

I.4. Réalisations :

Dans le domaine de l'éducation, à travers la Stratégie de Scolarisation Accélérée, de 2004 à 2011, 75 136 enfants (dont 37 848 filles, soit 50.37%) âgés de 8 à 12 non scolarisés ou déscolarisés précoces ont fréquenté les centres SSA/P. Sur cet effectif, 56 109 (dont 27 875 filles, soit 49.68%) ont été transférés dans le système classique de l'enseignement fondamental (école primaire, cycle de base 1) dans les trois pays d'intervention.

Une deuxième formule de la Stratégie de Scolarisation Accélérée (SSA/P2) qui dure deux années scolaires et qui concerne les enfants de 13 à 15 ans, est en cours d'expérimentation depuis 2009. Une première cohorte composée de 59 enfants (dont 27 filles) a déjà bénéficié de cette formation au Niger où l'expérimentation a commencé. 22 apprenants ont été admis à l'examen d'entrée en classe de 7^{ème} année. Cette année l'expérimentation a été élargie aux deux autres pays d'intervention de la Fondation Afrique de l'Ouest.

Dans le domaine de la Micro finance, au cours de l'année 2011, sur l'ensemble des projets financés par la Fondation Strømme Afrique de l'Ouest, 2 073 groupes EPC ont été créés pour 50 810 membres qui ont pu mobiliser 2 961 895 745 Francs CFA sans apport extérieur. Ce système de micro finance, basé sur la mobilisation de l'épargne locale, offre aux membres de la communauté, la possibilité d'épargner et d'emprunter de l'argent dans leurs groupes EPC pour développer leurs Activités Génératrices de Revenus, résoudre leurs problèmes et augmenter leurs revenus et leurs capacités d'intervention dans le développement socio-économique de leurs familles et de leurs communautés. Les intérêts générés sur les prêts sont reversés dans la caisse de ces groupes afin d'accroître les ressources des groupes.

L'alphabétisation active est un autre concept en expérimentation à la Fondation Strømme Afrique de l'Ouest depuis 2009. Elle cible prioritairement les femmes des groupes EPC et vise à les alphabétiser et à les renforcer pour les inciter à réinvestir les acquis de l'alphabétisation dans leur vie quotidienne afin d'améliorer leur condition socio économique de façon durable. En marge de l'encadrement visant à développer les compétences de base (savoir lire, écrire et calculer), d'autres thématiques sont développées tout au long de la formation. Il s'agit entre autres du processus de décentralisation, la connaissance de son environnement physique et social, la capacité de suivi de l'éducation des enfants, la participation aux prises de décision au niveau local dans une perspective de développement durable, la citoyenneté, et la santé animale et humaine. Bien qu'étant en expérimentation, l'alphabétisation Active, augure de bonnes perspectives. Sur 1 886 participants de 2008 à 2011 dans 60 centres, majoritairement des femmes, 1131 ont atteint le niveau de compétence escompté à l'issue de la formation au titre des trois campagnes; ce qui fait un taux de néo-alphabète de 60%. En 2012, 20 centres ont été ouverts pour 528 auditrices dans

les cercles de Kati (Ouéliessébougou) et Sikasso par deux partenaires différents de mise en œuvre.

2. PRESENTATION DE LA SSA/P :

La Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle (SSA/P) est une formule éducative accélérée permettant aux enfants (garçons et filles) de 8 à 12 ans non scolarisés ou déscolarisés précoces, d'être transférés en 4^{ème} année de l'école primaire ou à défaut dans les classes de niveau inférieur, après 9 mois d'enseignement.

Le concept vise entre autres à :

- Accroître le taux brut de scolarisation en vue d'une contribution à l'atteinte des Objectifs de l'EPT et de ceux du Millénaire pour le Développement;
- Réduire le travail des enfants et le mariage précoces des filles par la scolarisation;
- Promouvoir le droit de l'enfant et de la fille en particulier par l'accès à l'éducation et aux pièces d'état civil;
- Promouvoir l'emploi local.

Le groupe cible de la SSA/Passerelle est constitué d'enfants de 8 à 12 ans, non scolarisés ou déscolarisés de la 1^{ère} ou 2^{ème} année / CP1 ou CP2). Le recrutement privilégie les enfants les plus âgés et tient compte de la parité filles-garçons.

L'approche pédagogique de la SSA/P est celle en vigueur dans le pays d'intervention. Cependant sa spécificité réside dans le bilinguisme (deux mois d'enseignement en langue nationale pour permettre à l'apprenant de lire, écrire et calculer), le couplage des enseignements en calcul et l'étude de 3 à 4 lettres/sons en une séance de lecture.

Un document de cadre commun de référence fixant tous les contours de la mise en œuvre de la SSA/P existe et est mis à la disposition de tous les partenaires de mise en œuvre.

3. PRESENTATION DES ONG DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

L'ONG APSM (ASSOCIATION PROTESTANTE DE LA SANTE AU MALI) est créée le 06 mai 1992 par les Agents de Santé des différentes Eglises et Missions protestantes au Mali, réunis en Assemblée Générale à Bamako et a acquis le Statut d'ONG nationale par la signature de l'Accord Cadre N° 01394 du 12 juin 2001 avec le Gouvernement de la République du Mali et qui a été renouvelé en 2008 sous le n°0196/01394.

APSM est une ONG qui a des valeurs chrétiennes. A l'image du Seigneur Jésus Christ, elle veut servir en :

- apportant l'amour de Jésus Christ et sa compassion envers tous ;
- étant sel et lumière dans ce monde apportant la connaissance de Jésus Christ à tous les hommes ;
- proclamant la vérité et la justice de Christ ;
- prenant en compte les trois dimensions de l'homme (corps, âme et esprit) ;
- défendant la dignité, l'honnêteté et la transparence.

L'ONG l'APSM intervient dans les domaines suivants :

- la promotion des droits de l'Enfant ;
- l'eau hygiène/Assainissement ;
- l'éducation à travers la stratégie de scolarisation accélérée ;
- la santé de la reproduction, IST/VIH/Sida.

Elle couvre les régions suivantes :

- Ségou (Cercle de Niono) avec ses projets dénommés « Niono Cholera zéro », « Projet de Promotion des Droits des Enfants à Niono » et la « stratégie de scolarisation accélérée / passerelle dans les communes de Dioro et de Farako Massa ».
- Koulikoro (Cercle de Dioïla) avec la « stratégie de scolarisation accélérée / passerelle ».
- District de Bamako avec son projet « le Sida me concerne ».

4. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉVALUATION :

La mise en œuvre du Programme Décennal de Développement de l'Éducation (PRODEC) à travers le Programme d'Investissement Sectoriel de l'Éducation (PISE) a conduit à des progrès appréciables tant aux plans quantitatif que qualitatif mais qui demeurent encore insuffisants par rapport à certains aspects comme les disparités entre régions, entre villes et campagnes, entre filles et garçons ; de nombreux enfants restent encore privés d'enseignement scolaire ou quittent précocement l'école pour diverses raisons sans avoir acquis les connaissances instrumentales de base.

Face à ce constat, à l'issue d'études diagnostiques, la Fondation STROMME a, depuis 2004, initié au Mali la Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle (SSA/P) qui vise à offrir une seconde chance aux enfants de 8 à 12 ans déscolarisés précoces ou non scolarisés. Pour ce faire, elle a d'abord élaboré en partenariat avec le Laboratoire des Techniques d'Éducation pour le Développement (LTED) de l'Institut Supérieur de Formation et de la Recherche Appliquée (ISFRA), un curriculum, des guides et autres outils pédagogiques.

La mise en œuvre de l'expérimentation réalisée en collaboration avec des ONG partenaires a donné des résultats satisfaisants confirmés par les conclusions du rapport d'analyse de la SSA/P menée par les services techniques du Ministère de l'Éducation, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales en Mai 2008. Ce qui a abouti en Aout 2009 à la signature de protocole d'accord entre le MEALN et la Fondation STROMME en vue de favoriser un cadre institutionnel propice pour la mise en œuvre de la SSA/P au Mali. Ces conclusions ont également souligné la pertinence de la Stratégie dans le cadre de l'atteinte des Objectifs de l'Éducation Pour Tous et de ceux du Millénaire pour le Développement. C'est pourquoi, en plus du Mali, la SSA/P est mise en œuvre au Burkina Faso et au Niger respectivement à partir de 2006 et 2007.

La visite des 3 Ministres en charge de l'éducation du Mali, Burkina Faso et Niger a permis la signature d'un mémorandum pour la création d'un Secrétariat Permanent Sous Régional. Et en Juin 2010, toujours en Norvège sur invitation de la Fondation Strømme, les 3 Ministres, le Représentation des ONG de mise en œuvre et la Fondation Strømme ont signé le document de cadrage pour la mise en place du Secrétariat. Il est important de signaler que depuis 2011

les Etats ont commencé à financer la SSA/P sur leur budget en respect aux engagements consignés dans le mémorandum.

En plus de la Fondation Strømme et les Gouvernements de ses trois pays d'intervention, d'autres partenaires financiers, évoluant au Mali comme la Fondation Eriks, la Coop Swiss, Care-Mali et UNICEF, ont cru à la SSA/P comme moyen efficace pour augmenter le taux de scolarisation brut et financent des projets dans leurs zones d'intervention depuis quelques années. En finançant 20 centres dans les Communes de Dioro et Farakou-Massa dans le Cercle de Ségou, le Projet Villages du Millénaire s'est ajouté à liste de partenaires financiers de la Fondation Strømme à partir d'aout 2011.

Compte tenue de sa présence dans la région de Ségou et d'autres éléments de performance, l'ONG APSM a été choisie par la Fondation Strømme comme partenaire de mise en œuvre de ce projet avec pour mandat d'enrôler et d'encadrer 600 enfants. Au terme de la campagne 2011/2012, les résultats atteints sont jugés mitigés ; 443 enfants enrôlés, x enfant réguliers, x enfants évalués en fin d'année et x enfants transférables en 4^{ème} Année du fondamental. En prélude à la seconde année, une évaluation s'avère nécessaire en vue de réunir les conditions indispensables à l'atteinte de meilleurs résultats.

5. OBJECTIF GENERAL :

Analyse la mise en œuvre de la SSA/P sous financement du Projet Villages du Millénaire afin de dégager les leçons apprises pouvant contribuer à améliorer l'exécution des prochains financements.

6. OBJECTIFS SPECIFIQUES :

- Apprécier le respect des engagements par les différentes parties conformément aux conventions signées ; c'est-à-dire entre PVM et SFWA d'une part et d'autre part entre SFWA et APSM ;
- Apprécier la fiabilité de la base de données présentée par PVM pour justifier l'existence de la cible de la SSA/P ;
- Apprécier la collaboration entre PVM et APSM sur le terrain dans la gestion du cycle de la SSA/P, c'est-à-dire à l'évaluation de fin de campagne ;
- Apprécier la collaboration entre l'ONG APSM et les Services techniques d'une part et d'autre part entre l'ONG APSM et les Municipalités ;
- Apprécier l'implication des communautés bénéficiaires dans la mise en œuvre du projet telle que définie dans le cadre commun de référence de la SSA/P ;
- Apprécier l'opinion des communautés bénéficiaires sur la SSA/P ;
- Apprécier l'efficacité de l'ONG APSM dans la gestion du cycle de la SSA/P ; telle définie dans le cadre commun de référence de la SSA/P ;
- Apprécier la performance de l'ONG APSM par rapport aux résultats obtenus en fin de campagne ; en termes d'effectifs, de taux de régularité et de succès ;
- Apprécier les acquisitions des apprenants des centres dans les différentes disciplines ;
- Apprécier les suivis de la Fondation Strømme dans la mise en œuvre du projet ;

- Apprécier les suivis du CAP de Markala dans la mise en œuvre du projet.
- Apprécier la mise en œuvre des mesures correctives adoptées à Ségou dans les locaux de PVM le 15 décembre 2011 lors de la réunion quadripartite -SFWA, PVM, Secrétariat Permanent Sous Régional de la SSA/P et APSM ;
- Apprécier la qualité du matériel et équipements mis à la disposition de l'ONG APSM par le PVM pour le compte du projet ;
- Dégager les forces et les points à améliorer de la mise en œuvre du projet et faire des recommandations à l'endroit des différentes parties prenantes pour mieux mettre en œuvre les projets futurs.

7. RESULTATS ATTENDUS :

- Le respect des engagements par les différentes parties est apprécié ;
- L'efficacité de l'ONG APSM dans la gestion du cycle de la SSA/P est appréciée ;
- La collaboration entre PVM et l'ONG APSM sur le terrain est appréciée ;
- La collaboration entre l'ONG APSM d'une part et les Services techniques et les Municipalités d'autre part est appréciée ;
- L'implication des communautés bénéficiaires dans la mise en œuvre du projet est appréciée ;
- La performance de l'ONG APSM par rapport aux résultats de fin de campagne est appréciée ;
- L'opinion des communautés sur la SSA/P est apprécié ;
- Les acquisitions des apprenants de la SSA/P sont appréciées ;
- Les suivis de la Fondation Strømme dans la mise en œuvre de la SSA/P sont appréciés ;
- Les suivis du CAP de Markala dans la mise en œuvre du projet sont appréciés ;
- La qualité du matériel et l'équipement mis à la disposition de l'ONG APSM par PVM est appréciée ;
- Les forces et les points à améliorer dans la mise en œuvre du projet sont dégagés et des recommandations sont formulées à l'endroit de toutes les parties signataires pour une meilleure exécution des projets futurs.

8. METHODOLOGIE DE L'EVALUATION :

8.1. Mission d'évaluation :

La phase terrain est la plus importante de cette évaluation. Une mission conduira l'évaluateur/Consultant dans la zone du projet. A l'issue de cette mission, un rapport provisoire sera rédigé par l'Evaluateur/Consultant. Ledit rapport sera présenté lors d'une réunion organisée par la Fondation Strømme avec la participation de PVM et APSM.

8.2. Travail préparatoire :

Afin de mieux cerner les contours de l'évaluation, une rencontre de cadrage réunira le Consultant/l'Evaluateur et la Fondation Strømme. Ladite séance sera aussi mise à profit pour

mettre à la disposition du Consultant/Evaluateur toute la documentation nécessaire à l'accomplissement de la mission.

8.3. Activités sur le Terrain :

Lors de la phase terrain à Ségou, l'Évaluateur/Consultant rencontrera les acteurs ci-après :

- Le CAP de Markala ;
- Les Maires des Communes de Dioro et Farakou-Massa ;
- Un échantillon assez représentatif de leaders communautaires des villages bénéficiaires du projet ;
- Un échantillon assez représentatif des membres de Comités de Gestion des Centres du projet dans les communautés bénéficiaires du projet;
- Un échantillon assez représentatif des animateurs du projet ;
- Un échantillon assez représentatif d'auditeurs de la SSA/P ;
- Les superviseurs du projet ;
- Le sous-coordonateur du projet ;
- Le coordinateur de l'ONG APSM en charge de la SSA/P.

En outre des rencontres sont indispensables au niveau des Directions de la Fondation Strømme Afrique de l'Ouest, du Projet Villages du Millénaire et l'ONG APSM.

8.4. Livrables attendus :

Un rapport provisoire en Français, qui prend en compte tous les aspects du programme, sera soumis à la Fondation Strømme Afrique de l'Ouest en version électronique sous format Word dans un délai raisonnable de 3 jours calendaires après la mission terrain,

Un rapport définitif en Français intégrant les remarques émises lors de la présentation du rapport provisoire sera produit en 4 exemplaires papiers et envoyé en version électronique sous format Word. Il sera la propriété de la Fondation Strømme Afrique de l'Ouest.

Sans être limitatif, le document final comprendra :

a) Un rapport principal avec :

- un rappel de la méthodologie employée ;
- des observations et résultats de l'évaluation, selon les termes définis plus haut ;
- une analyse de l'effet et de la perception des bénéficiaires directs et indirects du projet;
- des recommandations concrètes (liées aux observations et résultats de l'évaluation) et constructives à adresser à la Fondation Strømme Afrique de l'Ouest, à PVM, à l'ONG APSM, aux Coordinateurs de l'ONG APSM, aux Superviseurs du Projet, aux animateurs du Projet, aux membres de Comité de gestion des Centres, aux Communautés villageoises bénéficiaires du projet, aux Services Techniques de l'Etat.

b) Une synthèse – résumé exécutif (2 pages maximum) reprenant, les principales conclusions et recommandations.

9. CALENDRIER DE L'ÉVALUATION :

L'évaluation se déroulera selon le calendrier ci-après :

- Une phase d'analyse de la documentation 2 jours ;
- Une phase de terrain de 7 jours y compris les jours de liaison ;
- Un rapport provisoire est à soumettre à la Fondation Strømme Afrique de l'Ouest, 3 jours au plus tard, après la phase de terrain ;
- Les conclusions seront discutées dans une rencontre dans les locaux de la Fondation Strømme Afrique de l'Ouest, 24 heures après le dépôt du rapport provisoire ;
- Le Consultant/Evaluateur intégrera les observations et proposera un rapport final à la Fondation Strømme, 48 heures au plus tard, après la présentation du rapport provisoire.

10. CRITERES DE SELECTION DU CONSULTANT/EVALUATEUR :

Le Consultant/l'Évaluateur est invité, en prenant connaissance des présents termes de référence, à faire des propositions technique et financière pour la réalisation de l'évaluation. La sélection du Consultant/Evaluateur s'effectuera par un jury composé uniquement de staff de la Fondation Strømme Afrique de l'Ouest sur la base des critères suivants :

- La compréhension du sujet ;
- La démarche méthodologique proposée ;
- Les qualifications et compétences du Consultant/Evaluateur ;
- L'expérience et la connaissance des zones d'intervention du projet;
- L'expérience de la problématique du projet à évaluer ;
- Le budget de la prestation ;
- Le chronogramme de réalisation de la prestation.

11. CONTRAT ET PAIEMENT :

- Un seul et unique contrat sera signé avec le Consultant/Evaluateur.
- Le paiement s'effectuera en 3 tranches distinctes :
 - 40% à la signature du contrat
 - 30% après réception du rapport provisoire
 - 30% après validation du rapport final.